

Japan Analysis

La lettre du Japon

37 Mars 2015

Le Japon et l'Orient compliqué

DOSSIER D'ACTUALITÉ

1. La « normalisation » du Japon en question : le cas de la prise d'otages japonais par l'État islamique
– ANTONIN FRANCESCH 3
2. Haruna Mikio et Tsuneoka Kōsuke, « État islamique : la politique japonaise au Moyen-Orient remise en question », *Sekai*, avril 2015. (Traduction d'Arnaud Grivaud) 7
3. Satō Masaru et Miyake Kunihiro, « Les points chauds du XXI^e siècle que prophétisent l'attaque d'un journal français et l'assassinat de ressortissants japonais », *Chūō kōron*, mars 2015. (Traduction d'Antonin Francesch) 12
4. Faire l'économie d'un débat : état des lieux et enjeux du traitement de la question migratoire sous le gouvernement Abe
– THOMAS JOUANNÈS 15

REPÈRES

5. La presse japonaise en ordre de bataille. Erreur journalistique, Asahi « *bashing* », et guerre de l'histoire
– NICOLAS MORISHITA 25
6. « Silver democracy » : la politique japonaise affectée par le vieillissement démographique
– XAVIER MELLET 36



ÉDITORIAL

En février 2015, Asia Centre a eu l'honneur d'accueillir dans ses locaux le docteur Fukushima Akiko, enseignante à la Tokyo Foundation et spécialiste de la diplomatie publique japonaise. Cette intervention fut l'occasion de rappeler que la notion de « diplomatie publique » n'est employée au ministère des Affaires étrangères que depuis les années 1970 environ : elle recouvre un ensemble d'actions de coopération culturelle ou d'aide humanitaire et au développement, conçues non plus de manière ponctuelle mais afin de répondre à un « Japan bashing » injustifié et avant tout lié aux souvenirs de la Seconde Guerre mondiale.

Ce choix d'axer la politique extérieure d'un pays doté d'une constitution pacifiste sur les échanges culturels « amicaux » a indéniablement eu des effets très positifs : le Japon détient un capital de *soft power* – tel que Joseph Nye l'avait défini – parmi les plus élevés au monde. Les courants de pensée néoréalistes et rationalistes considérant que la diplomatie *soft* n'est rien si elle n'est pas assortie d'un pouvoir de coercition économique

et militaire pourraient trouver dans le Japon une illustration probante, dans la mesure **où la ligne diplomatique suivie par ce pays** n'a pas empêché l'exécution d'otages japonais ou, avant cela, la montée des tensions avec des voisins chinois et sud-coréen plus « hard » dans leur approche du traitement des conflits frontaliers et mémoriels. Mais est-ce vraiment la nature de cette diplomatie publique qui doit être incriminée ? **Se demander si le ministère des Affaires étrangères nippon a été trop ou pas assez « soft », si sa politique a été trop alambiquée** ou s'il s'est au contraire rendu avec des idées trop simples vers cet Orient – pour lui un Occident – compliqué, revient à **négliger l'influence d'autres acteurs étatiques ou non institutionnels** impliqués dans ces problèmes : en particulier, l'influence des relations nippono-américaines ou de courants d'opinion intérieurs sur des sujets tels que la présence des Forces d'autodéfense en territoire étranger ou l'ouverture de l'archipel aux flux migratoires internationaux.

Ce numéro 37 de *Japan Analysis* s'intéresse aux événements récents qui invitent la

diplomatie et la politique extérieure japonaises à évoluer pour permettre au Japon de rester un acteur autonome sur la scène internationale. Son dossier d'actualité, axé sur les répercussions de l'exécution de deux otages en janvier 2015, interroge ainsi les enjeux d'alignement de la politique extérieure japonaise grâce à l'analyse d'Antonin Francesch. S'ensuit un dialogue entre deux journalistes japonais interrogés par *Sekai* en avril 2015, posant leur regard de spécialistes sur la gestion de la crise des otages par le gouvernement et le ministère des Affaires étrangères du Japon, traduit par Arnaud Grivaud. L'entretien entre Satō Masaru et Miyake Kunihiko, publié par *Chūō Kōron* en mars 2015, voit un intellectuel conservateur et un ancien diplomate commenter l'attentat à Charlie Hebdo à partir de leur conception de l'histoire des idées. L'analyse de Thomas Jouannes traite les nouveaux enjeux économiques et politiques entourant les débats sur l'immigration au Japon, en insistant sur les spécificités des mesures d'ouverture et de contrôle aujourd'hui envisagées par le gouvernement Abe, en les comparant aux dispositifs qui avaient été mis en place dans les années 1990 pour permettre l'accueil de « trainees » et d'immigrés brésiliens d'ascendance japonaise (Nikkeijin).

Enfin, la partie « Repères » de ce numéro s'attache à deux aspects très différents de l'évolution de l'opinion publique japonaise et de ses moyens d'expression. L'analyse de Nicolas Morishita nous expose ainsi ce que « l'affaire Asahi » révèle de la structure actuelle de la droite radicale japonaise. Enfin, Xavier Mellet propose une analyse approfondie des conséquences de la modification démographique du corps électoral japonais sur l'offre politique et les programmes des partis japonais.

SOPHIE BUHNIK ET ARNAUD GRIVAUD

DOSSIER D'ACTUALITÉ

1. La « normalisation » du Japon en question : le cas de la prise d'otages japonais par l'État islamique

- ANTONIN FRANCESCH

Le 20 janvier 2015, l'État islamique mettait en ligne une vidéo sommant le Japon de payer sous 72 heures une rançon de 200 millions de dollars, autrement il exécuterait deux ressortissants japonais pris en otage. Au terme d'une séquence très médiatique où les ultimatums et conditions se sont succédés, l'EI finissait par envoyer des preuves de la décapitation de Yukawa Haruna le 24 janvier, puis du journaliste Gotō Kenji le 30 janvier. Si le Japon a connu ces dernières années la perte d'officiels¹ et d'un ressortissant pour son engagement dans la guerre d'Irak² (« un signal

d'alarme pour les japonais mais ils n'en ont pas pris conscience³ »), cet incident largement couvert par les médias nippons a ravivé le débat sur les enjeux d'un « retour du Japon⁴ ». Dans les enregistrements vidéos, le Premier ministre Abe Shinzō est personnellement nommé comme responsable, et les djihadistes y justifient leurs actes par la participation du Japon à la « croisade » contre le califat. Ces propos pourraient avoir plus de portée que ne le pensent leurs auteurs.

A la lumière de ces événements, il semble que la coopération internationale du Japon, longtemps vue comme son canal d'influence privilégié, constitue aujourd'hui le vecteur

refusé de retirer les troupes japonaises engagées dans le sud de l'Irak.

¹ Le 29 novembre 2003, deux diplomates japonais Inoue Masamori et Oku Katsuhiko, élevé à son décès au rang d'ambassadeur, étaient attaqués à l'arme à feu sur la route de Tikrit au Nord de l'Irak.

² En octobre 2004, un japonais de 24 ans, Kōda Shōsei, est mis à mort par Al-Qaïda après que le Premier ministre Koizumi Junichirō a publiquement

³ Miyake Kunihiko, Takaoka Yutaka, « *Ima nihon ni dekiru koto* » (Ce que peut faire le Japon aujourd'hui), *Chūō Kōron*, avril 2015, p. 103.

⁴ Discours du Premier ministre du 22 février 2013, « *Nihonwa modotte kimashita* » (Le Japon est de retour), http://www.mofa.go.jp/mofaj/press/enzetsu/25/abe_us_0222.html.

d'une « normalisation⁵ » du pays, c'est-à-dire son alignement sur les normes réalistes de la puissance adoptées par les autres États. Reste à vérifier si ce renforcement des capacités militaires engagé par le Parti libéral-démocrate répond aux arguments utilisés pour le défendre : peser dans les stratégies américaines et gagner en autonomie vis-à-vis des États-Unis.

La lutte contre l'EI, au cœur d'une diplomatie japonaise en mutation

L'allocution du Premier ministre japonais au Caire le 18 janvier, lors d'une visite de cinq jours au Moyen-Orient, a constitué l'élément déclencheur. Abe Shinzō s'y était en effet engagé à fournir 200 000 dollars « pour aider les pays de la région à lutter contre l'État islamique⁶ », en précisant également que cette aide serait à destination de projets de reconstruction et des populations déplacées. Il va sans dire que le Japon prête une attention sérieuse à cette organisation terroriste, qui a réussi à enrôler certains de ses ressortissants : s'il n'existe pas de chiffres officiels avancés par le ministère des Affaires étrangères, les estimations du nombre de ressortissants japonais présents sur le territoire contrôlé par l'EI, reprises par la presse généraliste, peuvent aller jusqu'à 40 individus. L'EI a interprété cette

⁵ A la suite de Nakasone Yasuhiro (Premier ministre de 1982 à 1987) qui prônait la fin de l'exception japonaise et l'enjoignait à devenir un « pays conventionnel », Ozawa Ichirō réclama dès les années 1990 un vaste plan de réformes politique, économique et militaire, afin de faire du Japon un « pays normal ». Pour plus de précisions, se référer au chapitre 2 de l'ouvrage de Guibourg DELAMOTTE, *La politique de défense du Japon depuis 1945*, Paris, PUF, 2010, 328 p.

⁶ Discours prononcé à la 9^{ème} réunion de la commission mixte de commerce Egypte-Japon « *Chūyō ga kaizen* » (Le meilleur chemin est celui du milieu), http://www.mofa.go.jp/mofaj/me_a/me1/eg/page24_000392.html.

promesse de soutien comme un ralliement à la coalition qui le combat : l'expression d' « aide humanitaire » n'y est d'ailleurs pas mentionnée, tout comme ses destinataires. Un tel discours était de nature à provoquer une réaction de l'EI, en position de force avec deux otages en sa possession. La concentration progressive du pouvoir décisionnel en matière de politique étrangère entre les mains du Premier ministre⁷ donnait à la formulation choisie un écho particulier.

La politique japonaise au Moyen-Orient oscille entre le respect des positions américaines et l'écoute des pays arabes, en fonction du poids géopolitique respectif de ces deux impératifs, tant le Japon est dépendant d'une part du Moyen-Orient pour son approvisionnement énergétique (80% de ses importations en pétrole et 30% en gaz proviennent du Moyen-Orient), des États-Unis d'autre part d'un point de vue militaire et stratégique (pas d'alliances militaires autres que le traité de sécurité avec les États-Unis, unique solution de la défense anti-missile américaine face aux menaces nucléaires). Ainsi après les crises pétrolières des années 1970, le Japon s'est essayé à une « diplomatie des ressources », autrement dit à développer des relations économiques interdépendantes avec les pays producteurs. Cela a notamment influencé ses prises de position sur le conflit israélo-palestinien : par exemple avec la reconnaissance de l'Organisation de Libération de la Palestine dès 1977, alors que celle-ci a été reconnue par les États-Unis en 1989.

La volonté d'indépendance du Japon se remarque toujours sur certains dossiers,

⁷ La réforme de l'administration de janvier 2001 a renforcé le contrôle du Premier ministre et de son cabinet sur les administrations, notamment par un droit de regard sur les nominations des hauts fonctionnaires (voire une indépendance de décision depuis l'instauration en mai 2014 d'un Bureau des ressources humaines au cabinet du Premier ministre).

notamment ceux de la Syrie et de l'Iran. En l'absence d'intérêts majeurs, la diplomatie japonaise se caractérise par un faible niveau d'engagement dans le dossier syrien : elle se limite à reprendre les communiqués des Nations unies. Les positions divergentes de certains États et organisations (Russie, Chine, Ligue arabe), lui permettent de conduire des actions indépendantes telles que le soutien actif à la proposition syrienne en avril 2003 d'établir une zone exempte d'armes de destructions massives au Moyen-Orient. Vis-à-vis de l'Iran, le Japon a maintenu une ligne indépendante après 1979, démontrée par sa médiation pendant la guerre Iran/Irak en 1980, ses liens commerciaux (en tant que premier client des exportations en pétrole de l'Iran en 2001), ou encore ses efforts diplomatiques pour calmer les tensions avec les États-Unis. Si cette politique est moins marquée à partir de 2003 (échec d'un accord « Irak contre Iran », entrée en ligne de compte d'une priorité de sa diplomatie qu'est la lutte contre la prolifération nucléaire, et abandon d'une approche moins dure par les pays européens), la Japon persévère à maintenir une relation de long terme avec l'Iran du fait de son poids dans la région (deuxième plus gros producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole), en soutenant a minima la politique d'isolation de la Communauté internationale.

Cependant, une tendance pro-américaine s'est dessinée à partir de 2001 : sa participation « trop petite et trop tardive⁸ » à la guerre du Golfe, a cédé place à un activisme dans les instances diplomatiques pour légitimer l'intervention des États-Unis en Irak en 2003 et à un déploiement des Forces d'autodéfense (FAD) en qualité de membre de la coalition internationale⁹.

⁸ « *Too little, too late* » fut l'appréciation des médias américains. Humilié, le Japon décida de s'investir davantage dans la crise internationale suivante.

⁹ Peu d'intérêts japonais étaient en jeu en 2003 :

Un « pro-activisme pour la paix¹⁰ » risqué en termes de sécurité nationale

De telles situations de crise apparaissent très difficiles à gérer avec les moyens actuels dont dispose le Japon. Les Forces d'autodéfense (FAD) ne peuvent être déployées pour secourir des ressortissants pris en otage à l'étranger. Le dispositif législatif existant – la loi spéciale de lutte contre le terrorisme du 2 novembre 2001 – a été édicté avant tout pour assister l'opération internationale en Afghanistan et s'avère plus contraignant que permissif, en ce qui concerne entre autres l'utilisation d'armes par les FAD. Devant le manque d'informations au moment des faits – le vice-ministre des Affaires étrangères Nakayama Yasuhide dépêché sur place déclarait que « les négociations s'enlisaient » un jour avant l'annonce de la mort du deuxième otage¹¹ –, de nombreuses voix appellent à la création de services de renseignement¹². Le gouvernement Abe a saisi cette occasion pour pousser son propre agenda et justifier sa nécessité : proposition d'une loi générale sur

pas de relations diplomatiques avec l'Irak depuis 1991 et un pays dévasté par la guerre et grippé par les sanctions, peu propice à l'activité économique. La participation des forces japonaises fut d'ordre logistique, uniquement dans des zones situées hors des conflits : ravitaillement, transport d'équipement pour les États-Unis et leurs alliés, ainsi que de l'assistance humanitaire.

¹⁰ Ce concept mis en avant par le Premier ministre Abe suppose d'« agir activement pour la réalisation de la paix internationale ». Ce principe est inscrit dans les statuts du Conseil de sécurité nationale créé le 4 décembre 2013.

¹¹ Haruna Mikio, Tsuneoka Kōsuke, « *Isuramukoku - towareru nihon no chūtō gaikō* » (L'État islamique - la politique arabe du Japon en débat), *Sekai*, avril 2015, p. 50.

¹² Leur nature fait débat : une « CIA à la japonaise » composée de nombreux analystes et un budget conséquent, ou un renseignement de terrain en privilégiant les réseaux des ressortissants.

l'intervention des FAD défendue par le ministre de la Défense¹³, envoi de représentants civils de la Défense auprès des ambassades dont celle de Jordanie (« mais des militaires seraient plus à même de développer des relations de travail avec leurs homologues¹⁴ »), utilisation de l'aide publique au développement à des fins militaires.

Le Japon dispose surtout de peu de marge de manœuvre au vu de son alliance avec les États-Unis. L'adoption d'une politique anti-terroriste intransigeante semblable à celle de son allié, le souci de ne pas décrédibiliser l'unité de cette approche, ont rendu impossible toute négociation avec les terroristes, alors que le temps n'a pas manqué : Yukawa Haruna a été capturé en août 2014, et Gotō Kenji à la fin du mois d'octobre 2014. A un moment où l'entente avec les États-Unis se fait particulièrement nécessaire (menace nord-coréenne, montée en puissance de la Chine), il est difficile de refuser un ralliement à la coalition contre l'EI. Ainsi, le ministre des Affaires étrangères Kishida Fumio affirmait fin janvier à la chambre des représentants que « le Japon n'avait pas l'intention de faire partie de la coalition contre l'EI », avant de rectifier le 4 février que le Japon figurait sur la liste des membres de la coalition élaborée par le Département d'État américain. De même, il aurait sans doute été plus approprié de situer le Centre d'opérations chargé du suivi de la prise d'otages à Ankara au lieu d'Amman et de soumettre une demande d'assistance immédiate à la Turquie, en dépit des tensions avec les États-Unis¹⁵. Les choix de

l'administration japonaise, de communiquer sur les mesures qu'elle mettait en place, la concentration de ses moyens à Amman, ont eu pour conséquence désastreuse d'attirer l'attention sur la Jordanie, allié des États-Unis contre l'EI. « Les médias [étant] concentrés à Amman, l'EI a eu la publicité qu'il voulait¹⁶ » et a sciemment rompu les négociations en cours avec le gouvernement jordanien concernant le pilote capturé, laissant le doute subsister sur son sort avant de rendre public le 3 février un enregistrement de sa mise à mort selon une mise en scène macabre.

Conclusion

Selon le sondage de l'agence de presse Kyōdō du 25 janvier, 60% des Japonais se déclarent satisfaits de la gestion de cette crise par l'exécutif. Cette proportion pourrait varier à l'avenir au vu des conséquences d'une politique étrangère que le journaliste Tsuneoka Kōsuke définit comme « basée sur le soutien militaire et l'exportation d'armes ». Alors que le pacifisme, permettait de défendre une conception des relations internationales non basée sur le paradigme réaliste, de relations entre États fondées sur des rapports de force¹⁷, il n'est pas impossible que le Japon se trouve à intervenir rapidement sur des théâtres d'opérations lointains et de ce fait, impliqué dans une guerre en Afrique ou au Moyen-Orient.

¹³ Nakatani Gen, Ushio Masato, « *Jeitai wa hōjin o sukueruka* » (Les Forces d'autodéfense peuvent-elles secourir les japonais à l'étranger ?), *Voice*, avril 2015, p. 82.

¹⁴ *Ibid.*, p. 81.

¹⁵ Voir l'extrait de l'entretien entre Haruna Mikio et Tsuneoka Kōsuke dans ce numéro pour plus de précisions.

¹⁶ Naitō Masanori, « *Hitojichijiken kara manabu beki koto* » (Ce qu'il faut retenir de l'affaire des otages), *Sekai*, avril 2015, p. 56.

¹⁷ Le pacifisme constitutionnel du Japon est considéré comme un atout en vue d'une possible accession au statut de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies.



2. Haruna Mikio et Tsuneoka Kōsuke, « État islamique : la politique japonaise au Moyen-Orient remise en question », Sekai, avril 2015, pp. 40-52

- TRADUCTION D'ARNAUD GRIVAUD

Haruna Mikio, né en 1946, est un journaliste spécialiste des relations nippono-américaines, du renseignement et du nucléaire militaire. Après 36 années passées à l'agence Kyōdō tsūshin, il est nommé en 2009 conseiller auprès du ministère des Affaires étrangères (MAE) et est depuis 2010 professeur invité à l'université de Waseda.

Tsuneoka Kōsuke, né en 1969, est un journaliste indépendant depuis 1998. Il se convertit à l'islam en 2000. Il se rend en Afghanistan, au Pakistan, en Tchétchénie, et pénètre à trois reprises sur le territoire contrôlé par l'État islamique avec lequel il a des contacts.

Que doit faire le Japon pour que la situation au Moyen-Orient s'améliore, et notamment en Syrie où de nombreuses vies humaines sont sacrifiées sans que la communauté internationale n'intervienne clairement ?

Tsuneoka : À l'heure actuelle, j'ai le sentiment que la réputation du Japon est extrêmement bonne au Moyen-Orient. Cela vient certes de l'histoire des relations entre Japon et Moyen-Orient, mais les très nombreuses aides humanitaires effectuées dans différentes régions du Moyen-Orient y contribuent

également. Par exemple, si vous vous rendez en Palestine, vous pourrez voir en plusieurs endroits des bâtiments construits grâce aux aides japonaises et sur lesquels il est inscrit : « Cette construction est un cadeau du peuple japonais ». Les enfants palestiniens grandissent en voyant cela. L'agence japonaise de coopération internationale (Jica) et ses groupes de jeunes volontaires sont présents dans tous les pays du monde. Cette fois-ci, l'État islamique (EI) a déclaré que le Japon était un ennemi participant à « la croisade » de l'Occident. Il nous faut vaincre cette propagande. Le Japon a jusqu'ici été réellement actif dans l'envoi d'aides humanitaires. Ce serait céder au terrorisme, dans l'acception première du terme, que de se retirer avec ces aides en sombrant dans la peur sous prétexte que nous sommes perçus comme des ennemis au Moyen-Orient. Il est important que nous poursuivions l'octroi d'aides humanitaires afin que les populations locales continuent de penser que nous ne sommes pas leurs ennemis mais leurs alliés, peu importe la propagande de l'EI.

Haruna : La Seconde Guerre mondiale prit fin avec l'emploi de la bombe atomique. Par conséquent, cet héritage fut légué au monde de l'après-guerre, et la course à l'armement nucléaire des deux grandes puissances américaine et soviétique durant la Guerre froide déboucha sur des situations de crise mondiales. Cette Guerre froide prit fin avec la défaite des Soviétiques en Afghanistan, mais le problème de l'armement des islamistes radicaux demeura. Ainsi, répondre aux armes par les armes, même dans l'éventualité où cela résoudrait le conflit en question, laissera toujours ce genre de vestiges. C'est ce que le Japon a déclaré vouloir éviter depuis l'après-guerre, et c'est pour cette raison que les aides japonaises sont pacifistes et humanitaires.

Ce sont ces aides humanitaires japonaises qui ont été prises pour cible dans cette affaire des

otages. Yukawa Haruna a été fait prisonnier en août 2014 et Götō Kenji en novembre. Le gouvernement a dû à ce moment réagir par le biais du MAE, des services du Premier ministre ou de la cellule de crise locale instaurée dans l'ambassade japonaise en Jordanie. L'EI qui avait fait savoir en sous-main ses requêtes, ne voyant aucune réaction de la part du Japon, attendait la visite d'Abe au Moyen-Orient selon moi. C'est en réponse au discours d'Abe en Égypte le 17 janvier dernier qu'ils ont décidé de contre-attaquer sur la Toile. Si l'on s'attache au contenu du discours, ce dernier fait référence aux 200 millions de dollars d'aides distribués aux pays voisins luttant contre l'EI, sans pour autant préciser qu'il s'agissait d'aides humanitaires. Ce genre de messages est problématique, selon moi. À partir du moment où l'EI a fait publiquement part de ses requêtes, le Japon a répété que ces 200 millions étaient des aides, mais l'EI a rétorqué que le Japon fournissait un soutien militaire, et c'est regrettable. Il aurait fallu dès le début affirmer à haute voix et devant le monde entier que l'aide japonaise ne serait pas militaire mais d'ordre humanitaire, et que le Japon n'avait d'ailleurs pas fourni d'aide militaire jusqu'ici.

La question du possible recours aux Forces d'autodéfense (FAD) pour sauver des otages dans ce genre de situation a été discutée à la Diète. Le journal du ministère de la Défense a publié à cette occasion un article qui a suscité la polémique, car il y est dit que « le sauvetage d'otage est une manœuvre extrêmement délicate » où même l'armée américaine échoue, et que demander si le renforcement des FAD rendrait une telle opération possible est « une question irresponsable susceptible d'apporter la confusion chez le concitoyen ».

Tsuneoka : C'est sûr qu'avec les FAD, c'est impossible. Si l'on parvient à libérer des otages, cela ne peut se faire que par la négociation,

par des activités de renseignement. La Turquie a d'ailleurs réussi à libérer des otages grâce aux renseignements. Les otages s'étaient faits capturer en juin 2014 et furent libérés le 20 septembre. C'est durant cette période que M. Yukawa fut emprisonné. Lors de l'échec de la tentative d'échange de prisonniers avec le Front islamique, un groupe armé anti-Assad, je me demande s'il n'aurait pas été possible de supplier la Turquie d'ajouter aux 49 otages turcs un cinquantième otage japonais lors des négociations. À cette époque, M. Yukawa n'était pas considéré comme un otage important. Le contact qui m'était parvenu de l'EI disait que cette organisation ne lui ferait aucun mal, qu'elle le traiterait différemment des otages occidentaux, et que l'EI souhaitait que je vienne servir d'interprète dans le cadre de son procès. Mais j'en fus empêché la veille de mon départ lorsque je fus accusé par les autorités japonaises du crime de préparation à l'exécution d'un acte de guerre sur un territoire étranger, ce qui n'avait pas de sens. Si seulement le gouvernement japonais avait agi par la suite pour sauver Yukawa Haruna... Mais il n'a finalement rien fait et c'est ainsi que Götō Kenji se rendit sur place pour le sauver : cela déboucha sur le dénouement que nous savons. Il n'y a également aucun signe d'intervention auprès du gouvernement turc. C'est seulement quand la vidéo de menace du 20 janvier fut rendue publique que le gouvernement a commencé à réagir en toute précipitation alors qu'il n'avait jusqu'ici rien tenté.
[...]

Haruna : Je pense que c'était une grosse erreur d'installer la cellule de crise en Jordanie et de ne pas demander explicitement à la Turquie de négocier pour la libération des otages. Le Japon a fourni de nombreuses aides à la Turquie, dont la somme totale atteint les 600 milliards de yens, soit le double des 300 milliards reçus par la Jordanie. Les rapports entre le Premier ministre Abe et le

Président Erdoğan sont bonnes et la Turquie accorde beaucoup d'importance à la relation qu'elle entretient avec le Japon. Le 20 janvier, le Premier ministre téléphona de Jérusalem au Président Erdoğan. Alors, pourquoi n'a-t-il pas demandé à la Turquie de négocier la libération des otages avant que l'EI ne fasse part de ses requêtes ? Si l'on en croit l'interview du ministre des Affaires étrangères turc par l'agence Kyōdo Tsushin, la Turquie avait déterminé l'endroit où se trouvait Gōtō Kenji. Je pense avec regret qu'il aurait été possible de sauver les otages si l'on avait demandé son aide au gouvernement turc.

Tsuneoka : À l'heure actuelle, ce sont les organes de renseignements turcs qui sont les mieux implantés dans l'EI. Les renseignements jordaniens sont également puissants d'après ce que l'on en dit, mais ils coopèrent très étroitement avec la CIA et les pays occidentaux. L'EI se finance grâce aux exportations de pétrole et la Turquie en est le principal importateur clandestin, tout ce commerce se déroulant avec l'accord tacite des renseignements turcs, dit-on. En somme, l'EI est de fait à la merci de la Turquie.

Haruna : Le gouvernement turc a déclaré le Parti des travailleurs du Kurdistan illégal et redoute au plus haut point les activités kurdes. Du coup, il n'est pas si hostile que cela à l'EI, qui se bat contre ces Kurdes. En réalité, beaucoup de soldats musulmans ont rejoint l'EI en passant par la frontière turque. Les États-Unis ont critiqué ce contrôle laxiste des frontières. D'un autre côté, comme le disait M. Tsuneoka, les renseignements jordaniens sont très proches de la CIA. La plus grosse base de la CIA au Moyen-Orient se trouve à Amman, la capitale de la Jordanie. Ils ont également de très bonnes relations avec le Mossad, organe de renseignements chargé de la sécurité extérieure d'Israël. [...]

Avec cette décision d'installer la cellule de crise en Jordanie et non en Turquie, on peut entrevoir la posture fondamentale prise par le gouvernement japonais. Je me demande même si cela ne lui a pas été recommandé par les États-Unis. Lors de la prochaine visite du Premier ministre aux États-Unis en mai, la redéfinition des orientations sur la coopération militaire nippo-américaine et la révision du dispositif légal japonais régissant les questions défense seront discutées. La vérité est que le gouvernement Abe veut éviter de faire quoi que ce soit qui puisse causer du tort à ses relations avec les États-Unis. Je pense que l'administration Obama aurait été déconcertée si le Japon avait dit que, à l'instar des États-Unis, il ne négocierait pas avec les terroristes et qu'il était parvenu à la libération des otages en négociant en secret. Je me demande si les États-Unis ne voient pas le dénouement de cette affaire d'un bon œil. Par ailleurs, les États-Unis ne sont eux-mêmes pas cohérents, puisqu'ils acceptent de procéder à des échanges de prisonniers de guerre avec les talibans sous prétexte qu'« ils ne forment pas une organisation terroriste ». Dans tous les cas, il faut se questionner sur la raison pour laquelle la cellule de crise fut installée en Jordanie et sur le fait que le Japon ait adopté la même stratégie anti-terroriste que les américains.

Que faisait le gouvernement japonais ?

[...]

Haruna : Un autre grave problème est que ni le Premier ministre Abe ni le secrétaire général du Cabinet n'avaient conscience du fait que le Japon faisait partie de la « coalition des volontaires »¹⁸, ou du moins que les États-Unis l'y avaient placé. Si l'on regarde la page d'accueil de leur département d'État, le Japon

¹⁸ Ndt : *Coalition of the willing* en anglais. Coalition de pays intervenants hors du cadre des opérations de maintien de la paix des Nations unies comme ce fut le cas en Irak par exemple.

figure parmi les membres, et c'est sans savoir cela que l'on a entendu le gouvernement répondre à la Diète que le Japon, bien que fournissant une aide humanitaire, n'avait pas l'intention de devenir un membre de la coalition. C'est seulement après que le ministre des Affaires étrangères Kishida rectifia en expliquant que le Japon, en réalité, faisait déjà partie de cette structure. Ça ne fait pas sérieux.

Tsuneoka : D'une manière générale, j'ai le sentiment que le gouvernement japonais ne sait pas comment il est perçu à l'international, comment il devrait se comporter et comment ses mots et ses actions sont interprétés à l'étranger. Il n'a que peu conscience du fait qu'il est un acteur et, avant que la vidéo ne soit rendue publique, la police n'avait pas non plus conscience que cette affaire était de leur ressort. Même la cellule de crise de l'ambassade en Jordanie, après avoir déployé quelques efforts pour « récupérer » Yukawa Haruna, avait déclaré qu'elle avait « fait tout ce qu'elle pouvait » alors qu'elle l'avait pour ainsi dire abandonné.

On a aussi entendu dire qu'il fallait un organe équivalent à la CIA au Japon. Que pensez-vous de cela ?

Haruna : Nous avons déjà au Japon un certain nombre de renseignements, mais nous n'avons pas le système permettant de prendre des décisions globales à l'issue de leur analyse et en tirer les conséquences au niveau des politiques ou des mesures en cas de crise. De plus, pour ce qui est du renseignement d'origine humaine (rohumi), c'est-à-dire la formation d'un réseau d'espions, cela ne pourrait pas se faire en une nuit, dans la mesure où le dispositif légal et le système de contre-espionnage ne sont pas prêts. Aujourd'hui, je pense qu'il est possible de bâtir un puissant système de renseignements si les très nombreuses informations – dont certaines sont publiques

– détenues par le MAE et par les autres organes de renseignements sont croisées à un système d'évaluation. Je pense que le Japon ne disposait pas de renseignements d'origine électromagnétique (roem) tels que des images prises par des satellites espions ou des drones. L'EI fait très attention à ce que ses signaux ne soient pas interceptés, si bien que même les États-Unis n'ont à mon avis pas de si bonnes informations que cela. Il faut donc analyser pour cette affaire ce qui s'est passé, mettre en évidence les problèmes rencontrés, définir ce qui a manqué et décider des actions à entreprendre en conséquence. Vouloir créer une CIA à la japonaise ou affirmer à la légère que nous avons besoin d'espions est imprudent. Déjà, nous n'avons pas besoin d'une organisation comme la CIA, qui coûterait des milliards de yens. Une organisation plus restreinte suffirait. Ensuite, les États-Unis ont essayé d'infiltrer des espions dans l'EI mais, jusqu'ici, cela ne semble pas avoir porté ses fruits. Cela sera difficile, mais le Japon doit réfléchir à un moyen de réaliser des activités de renseignements avec un budget limité, sans que cela soit risqué pour ses agents.

Tsuneoka : Je pense que, jusqu'ici, le Japon est le pays développé dont la diplomatie au Moyen-Orient est la plus efficace. Nous avons certes envahi la Malaisie et l'Indonésie pendant la Seconde Guerre mondiale, mais nous n'avons depuis tué personne, musulmans compris, et nous nous sommes attachés à ce principe. Les capacités d'analyse de notre MAE et de nos civils spécialistes du monde arabe surpasseraient celles du département d'État des États-Unis selon les dires. Je sais d'expérience que les compétences des experts placés dans les ambassades et les consulats des différentes régions sont extrêmement élevées. Le problème est que le MAE est divisé en deux : une personne disait qu'il y a d'un côté les « diplomates du gouvernement », et de l'autre les « diplomates locaux ». Il y a donc ceux qui, proches du

Cabinet du Premier ministre, agissent selon sa volonté, et les experts très implantés dans les différentes régions. Si les experts du Moyen-Orient du MAE avaient été placés au centre des décisions dans cette affaire des otages, son déroulement aurait pu être différent. Mais, en réalité, c'est le bureau de lutte contre le terrorisme envers les Japonais de la direction consulaire du MAE qui fut en charge du dossier. Cette direction a déjà causé des problèmes comme lors de l'affaire des otages irakiens en 2004 ou lorsque je fus moi-même retenu par les talibans. Un membre de la direction consulaire du MAE avait alors émis dans les médias la thèse d'un coup monté de toute pièce par les talibans et moi-même ; mais si un expert local avait été consulté, il aurait pu dire qu'une telle chose était impossible (rire). En revanche, lorsqu'un employé de la Jica fut enlevé au Kirghizstan, un pur « diplomate local » se mobilisa activement et réussit à débloquer la situation. Cette personne était un véritable expert, il connaissait de vue les chefs de toutes les tribus afghanes, et certains d'entre eux lui devaient d'ailleurs la vie. C'est ce genre de personnes qui constitue la vraie force de la diplomatie et du renseignement japonais. Alors qu'elles ne savent rien de la situation sur place, la direction consulaire du MAE comme la division des affaires étrangères de l'Agence nationale de la police sont convaincues qu'elles sont les vrais organes de renseignements du Japon, alors que cela n'est qu'un fantasme insensé. Si la CIA japonaise à laquelle le Premier ministre Abe pense n'est qu'un regroupement des diplomates à son service et des renseignements généraux de police, alors on aura juste une organisation sans aucune direction précise. Il faut former des experts pour chaque région du monde et les utiliser au maximum, voilà ce que doivent être les renseignements japonais. Il n'est nul besoin d'imiter le système de renseignements américain, mais il faut au contraire concevoir un système dans l'esprit du concept de

« sécurité humaine »¹⁹, si cher à la diplomatie japonaise.

Haruna : Je pense que pas mal de personnes liées au MAE seraient ravies d'entendre de tels propos. La « sécurité humaine » est pour le MAE une politique importante. Elle a concrètement démontré son efficacité et le MAE pourrait s'en enorgueillir davantage.

Tsuneoka : Le fait que le Japon a toujours refusé d'exporter des armes à l'étranger est une ressource importante pour la diplomatie japonaise, et les experts locaux ont obtenu de très bons résultats en utilisant au maximum cette ressource diplomatique pacifiste. On entend maintenant que l'on pourrait utiliser les aides publiques au développement, le soutien militaire ou l'exportation d'armes comme ressources diplomatiques, mais ce n'est à mon avis que le fruit de réflexions provenant de diplomates du gouvernement qui ne comprennent pas la réussite diplomatique antérieure ni la vraie force de la diplomatie japonaise.

¹⁹ La sécurité humaine est une approche axée sur les individus et leur sécurité, qui reconnaît que la stabilité durable des États et des sociétés qu'ils représentent est impossible tant que la sécurité humaine n'est pas garantie. La sécurité humaine fait référence à la fois aux droits des citoyens à vivre dans un environnement sûr et à l'existence d'une activité politique, sociale, religieuse et économique au sein de chaque société à l'abri de violences organisées.



3. Satō Masaru et Miyake Kunihiko, « Les points chauds du XXI^e siècle que prophétisent l'attaque d'un journal français et l'assassinat de ressortissants japonais » (Hōjinsatsugai, futsushishūgeki ga yogensuru 21 seiki no hidane), *Chūō kōron*, mars 2015, pp. 24-33

- TRADUCTION D'ANTONIN FRANCESCH

Né en 1960, Satō Masaru a été chef du centre d'analyse du ministère des Affaires étrangères japonais et a travaillé à l'ambassade du Japon à Moscou. Emprisonné de 2004 à 2006 pour avoir illégalement subventionné une conférence organisée à Tel Aviv en 2000 sur la Russie dans le nouvel ordre mondial et pour avoir fourni des informations confidentielles à une entreprise japonaise pour un projet de construction dans les territoires du Nord occupés par la Russie, il est jugé coupable et exclu de l'administration en 2009. Il se fait alors connaître comme auteur à succès, défendant ses positions nationalistes dans des essais ou des émissions de radio. Pour Gavin Mc Cormack, Satō Masaru est peut-être l'auteur d'essais le plus prolifique et le plus écouté au Japon aujourd'hui, ce qui traduirait une évolution conservatrice de la sphère intellectuelle japonaise contemporaine²⁰.

²⁰ Gavan McCormack, « Ideas, Identity and Ideology in Contemporary Japan: the Sato Masaru Phenomenon », *The Asia-Pacific Journal: Japan Focus*, 44-1-10, novembre 2010.

Né en 1953, M. Miyake Kunihiko est un ancien diplomate, passé par les ambassades du Caire, de Bagdad, de Washington et de Pékin. Il a également exercé les fonctions de conseiller du bureau Moyen-Orient et chef du bureau du traité de sécurité nippo-américain à l'administration centrale à Tōkyō.

Avertissement de l'assassinat de ressortissants japonais par l'État islamique

Miyake : Aujourd'hui, à la lumière des attentats survenus en France, j'aimerais que nous débattions de la montée du nationalisme dans les sociétés européennes et du climat anti-immigrés qui se développe mais, avant cela, nous allons d'abord nous pencher sur la mise en garde de l'organisation terroriste « État islamique » quand celle-ci avait menacé d'exécuter deux de nos ressortissants et la demande de rançon adressée au gouvernement japonais.

Satō : (...) Le Premier ministre Abe en visite au Moyen-Orient, en promettant au Caire de donner 200 000 dollars pour faire face à l'ÉI, aurait provoqué la réaction des terroristes. L'idée est répandue mais je la considère comme totalement fautive. L'EI est un groupe qui veut réaliser une révolution islamiste mondiale par la violence, ce n'est donc pas un partenaire avec lequel on peut discuter. D'une part, la rançon de 200 000 dollars demandée est exorbitante, d'autre part, on ne sait si des moyens ont vraiment été mis en place pour recevoir une telle somme. (...) Ce n'est que du spectacle. Même si l'on adapte notre approche, je ne pense pas que cela changera grand-chose.

Miyake : Je vous suis sur ce point. « L'État islamique » n'est pas un État, c'est une bande de voyous agissant sous le couvert de l'islam, rien de plus. Peu importe qui est le Premier ministre du Japon ou ce qu'il a déclaré, ce

plan aurait été mis à exécution de toute façon. Le terrorisme s'est mondialisé, ces voyous ne cesseront pas les massacres commis sans distinction. Pour le Japon, ce n'est plus à regarder d'un œil indifférent. Dans un contexte où un tel terrorisme s'est mondialisé, il est nécessaire de réévaluer la sécurité des entreprises japonaises et des Japonais sur notre sol. C'est triste à dire, mais même si l'on agit avec les meilleures intentions du monde ou avec sincérité, il existe aujourd'hui des individus qui répondent à d'autres logiques et commettent des assassinats ou des actes de destruction de sang-froid. Nous devons agir en ne perdant pas de vue cette réalité.

Satō : Malheureusement des attaques terroristes de l'EI prenant des Japonais pour cible se reproduiront à l'avenir. Nous avons au plus vite besoin de services de renseignements pour rassembler des informations et analyser les menaces de ce type.

Une époque, presque un état de nature, très propice aux nationalismes

Miyake : Au sujet de la série d'attentats commis en France en janvier, j'ai eu sur le moment l'impression que « ce qui devait se produire finissait par arriver ». C'est-à-dire que l'époque post-Guerre froide était révolue et que nous entrions dans celle des nationalismes.

Satō : Tout à fait d'accord.

Miyake : Quand je travaillais pour le ministère des Affaires étrangères et que j'ai été nommé à l'ambassade des États-Unis en 1991, j'ai écrit une note disant que « l'époque bénie pour le Japon de ces 46 dernières années était subrepticement en train de changer. Le monde après l'écroulement des régimes communistes ne serait pas une ère paisible, comme on se plaisait à l'imaginer jusqu'alors. La suprématie des États-Unis et de l'Union soviétique allait diminuer, et l'époque d'un

état de nature adviendrait à nouveau, faisant la part belle aux nationalismes passionnés et instables ». Ce n'est pas pour me vanter, mais cette « prédiction » vieille d'un quart de siècle est devenue réalité. Par ailleurs, d'un point de vue historique, l'époque de l'Empire romain, celle de l'Empire ottoman et celle des grandes découvertes ont toutes répété un cycle autour de la région de la Méditerranée: le Moyen-Orient devenant l'arrière-cour des puissances européennes ou l'inverse. Ces attentats constituent peut-être un événement qui illustre le déclin de l'Europe, sur la pente ascendante depuis l'âge des découvertes.

Satō : Comme vous le dites, il est important de replacer cet incident dans l'histoire des idées. Dans les métropoles, la pensée dominante est d'y voir l'opposition entre le respect des croyances et la liberté d'expression, mais une telle opinion peut mener à des conclusions inexacts. Pour commencer, la bande responsable de cet attentat n'a pas évoqué une seule fois qu'« il y avait des limites, même à la liberté d'expression ». Ils ont agi pour des motivations personnelles et, au-dessus de celles-ci, pour des motivations politiques. Plus clairement, cela revient à dire que « la France doit arrêter de se mêler de l'État islamique ». Avec de tels mobiles, un agresseur a tué une policière, symbole du pouvoir étatique, les autres ont attaqué un journal. On peut d'ailleurs penser que la cible aurait pu être l'agence AFP ou *Le Monde*. Mais ces deux médias font l'objet de mesures de sécurité plus importantes que ce qui était en place à *Charlie-Hebdo*. Et s'en prendre à un titre au contenu plus trivial n'aurait pas suffi en termes d'impact. Ce journal a en définitive peut-être été attaqué parce qu'il apparaissait aux terroristes comme étant une cible à leur portée. En se focalisant sur la liberté d'expression, le risque est de voir dans cette affaire une relation de causalité – fausse –, selon laquelle « si l'on arrête toute critique ou moquerie à l'encontre de l'islam, les attentats vont cesser ». Au

contraire, ces personnes, sans s'en soucier le moins du monde, continueront de tuer ceux qu'ils ont choisis pour cible afin de parvenir à leurs objectifs. Je pense, un peu froidement, que cet incident ne se résume ni plus ni moins qu'à cela.
[...]

Le Japon pris pour cible

Satō : Peu importe le système sociétal, des groupes extrémistes se manifestent pour dire que « la situation actuelle n'est pas supportable ». Le Japon ne fait pas exception. Ce genre d'individus a en commun d'être attiré par la tentation de pouvoir tout résoudre d'un seul coup. L'apparition d'idéologues ou, puisqu'il s'agit de religion, de prédicateurs, permet une diffusion très rapide, il faut donc être particulièrement vigilant. Dans le cas de l'État islamique, nous avons eu l'affaire d'un étudiant de l'université du Tōhoku qui projetait de se rendre dans les zones de combat ; mais ce n'est peut-être que la partie visible de l'iceberg.

Miyake : J'ai la même conviction.

Satō : L'affaire de la secte Aum a été causée par une organisation religieuse spécifique au Japon, il n'existait pas de dimension internationale. Mais dans le cas de l'État islamique, nous devons considérer que, sous la forme d'un « jihad mondialisé », le nombre d'individus aux intentions semblables est considérable. Avec « un terrorisme qui a Internet », le Japon ne peut pas être le seul pays non concerné. Et il sera trop tard pour s'en préoccuper après un attentat.

Miyake: Par exemple les croyants d'obédience juive ne peuvent qu'être difficilement influencés. Mais les Japonais, qui apparaissent comme sans parti pris, pourraient être impliqués d'une manière ou d'une autre.

La xénophobie japonaise en recul

Miyake : Si l'on essaie de réfléchir aux enseignements à tirer des attentats de France pour le Japon, à première vue (...), les problèmes autour des communautés, notamment juive, les tensions entre le monde chrétien et l'Islam n'ont pas lieu au Japon. Cependant, il est clair que, face à la diminution de la population, la problématique de l'immigration va se faire plus présente.

Satō : Le débat pour ou contre l'immigration est dépassé. Il vaut mieux sans attendre se résoudre à considérer l'immigration comme inévitable.

Miyake : Le gouvernement réfléchit à un objectif d'accueil de 200 000 personnes par an. En 10 ans donc, 2 millions. On admet que 5,8 millions d'immigrés vivent en France. Il faut donc s'attendre à ce qu'arrive dans 10 ans un tiers [2 sur 6 millions] des problèmes posés par ce phénomène. Comment gérer un tel flux ?

Satō : Une des difficultés majeures est la xénophobie. Peu de temps auparavant, dans un contexte de tensions avec la Corée et la Chine, de nombreux discours de haine ont émergé au Japon et fait craindre une montée du sentiment anti-immigré. Au vu des élections de décembre dernier, je pense que cette tendance est en recul. Tous les partis ne sont pas concernés, mais le Parti pour les générations futures, aux prises de position considérées comme proches de celles du Parti de la restauration, a essuyé une défaite cuisante, et M. Tamogami, aux arguments très clairs, ayant mobilisé des soutiens, n'a pas obtenu beaucoup de votes. C'est donc que le nombre de Japonais soutenant des idées xénophobes a diminué, ou du moins qu'il ne croît plus.

Miyake : J'ajoute que l'affirmation selon laquelle « la droitisation du Japon a progressé »

est très superficielle.

Satō : En plus d'aider à dissiper ce genre de malentendus, le discours du Premier ministre Abe à Jérusalem était important. Il était essentiel de transmettre au monde que, 70 ans après la Seconde Guerre mondiale, le Japon partage avec la communauté internationale la même vision du monde et contribue à la paix.

Miyake : Il était nécessaire aussi de réaffirmer que les immigrés doivent se conformer à ces valeurs universelles.

Satō : Il est évident que notre identité nationale doit reposer sur les valeurs des droits de l'homme, la liberté et l'économie de marché. Nous devons nous démarquer clairement de la xénophobie, cette tentation conservatrice qui revient de manière récurrente.

Miyake : Je suis bien d'accord. Une partie du nationalisme hideux que l'on voit en Europe est lié au sentiment xénophobe. Il faut en tirer une leçon.
[...]



4. Faire l'économie d'un débat : état des lieux et enjeux du traitement de la question migratoire sous le gouvernement Abe

- THOMAS JOUANNÈS

L'immigration est un thème récurrent de l'actualité internationale et des débats publics nationaux. Dans un contexte de mondialisation qui stimule la progression des flux humains, matériels et immatériels par-delà les frontières étatiques, il se trouve à la croisée d'enjeux économiques, de postures politiques et de problématiques sociales majeures. Au Japon, en particulier, les inquiétudes croissantes autour de la crise démographique d'une part, les impératifs de la compétitivité économique et de l'attractivité du pays dans le monde d'autre part, représentent les deux axes fondamentaux autour desquels se jouent les enjeux de la question migratoire. Dans son adresse à la Diète du 12 février, le Premier ministre Abe a confirmé les orientations de sa politique pour la fin de son mandat, à travers la poursuite du déploiement de son plan de relance économique, dont les résultats sont encore mitigés. Son discours a également souligné l'importance que représente le renforcement de la cohésion nationale et de la poursuite de l'internationalisation²¹. Toutefois, alors que l'immigration pourrait, dans cette perspective, représenter à la fois une des

²¹ Le texte du discours de politique générale du Premier ministre est disponible en anglais : http://japan.kantei.go.jp/97_abe/statement/201502/policy.html.

réponses aux défis de la crise démographique, mais aussi un atout pour le développement de l'économie japonaise, le Premier ministre se défend d'envisager l'ouverture du pays aux migrants sans origines japonaises ou peu qualifiés.

Cette posture fait écho aux scandales successifs relatifs au statut des immigrés qui ont marqué l'actualité japonaise, dont les plus récents exemples sont l'article – peu commenté – de Sono Ayako sur la ségrégation raciale, ou le tollé provoqué par l'élection d'une miss Japon *hafu*, métisse noire-américaine et japonaise. Ces sujets pourraient contribuer à porter les thèmes de l'immigration et de l'intégration des étrangers au premier plan du débat public ; dans la pratique, ils engagent peu de discussions à grande échelle au sein de l'opinion publique ou de la classe politique. L'immigration demeure au contraire un sujet peu discuté ou considéré comme hors de propos.

Nous proposons ici de préciser le lien entre le contexte historique et social japonais et les évolutions limitées des politiques migratoires récentes depuis les années 1990. Nous étudions ensuite la manière dont l'ampleur du déclin démographique repositionne la question migratoire dans le débat politique et les choix du gouvernement. Enfin, cet article présente les tenants et aboutissants du débat public sur l'immigration, dont il souligne les zones de tension. On observe ainsi un hiatus entre la problématique de l'immigration et de l'intégration des étrangers dans le contexte d'une société historiquement peu ouverte et les enjeux économiques et sociaux qu'elle représente.

Le Japon, rétif à l'immigration ?

Le Japon n'a pas l'image d'un pays d'immigration. D'après l'OCDE, la population étrangère au Japon – définie par la population

née à l'étranger – était, en 2012, de 2 033 656 habitants, soit 1,7 % d'une population totale de 127,7 millions d'habitants. Dans le cas du Japon, ce chiffre recense aussi des résidents étrangers présents depuis longtemps, puisque les descendants d'immigrants coréens (ou *zainichi*) vivant au Japon depuis plusieurs générations sont inclus²². Les principaux pays d'origine de ces étrangers sont la Chine et la Corée du sud (respectivement 650 000 et 530 000 individus environ), le Brésil (190 000), et les Philippines (200 000)²³. La part de la population étrangère au Japon est relativement basse, puisque dans les autres pays de l'OCDE, elle atteint en moyenne 12,6 %. À la différence d'autres pays développés de tradition migratoire ancienne comme les États-Unis et la France, le Japon n'a jamais développé de politique d'accueil et n'a jamais connu de vagues d'immigration importantes, qui répondent en général aux périodes de forte croissance économique et de demande afférente de main-d'œuvre. Dès lors, on peut comprendre que l'immigration ne fait pas partie de la matrice de repères historiques et de pratiques sociales et politiques à partir de laquelle le Japon s'est construit²⁴.

Il convient toutefois de préciser que, si le concept d'immigration n'existe pas *stricto sensu* dans les textes de loi jusqu'à une période

²² Le ministère de la Justice estime leur nombre à environ 900 000 individus, dont un tiers sont naturalisés. <http://www.moj.go.jp/content/001127288.pdf>.

²³ OECD, International Migration Database, Stock of foreign population by nationality pour l'année 2012 : <http://stats.oecd.org/Index.aspx?DatasetCode=MIG>. Le ministère de la Justice donne des chiffres sensiblement comparables pour les étrangers enregistrés pour l'année 2011 : Chine (675 000, 32,5 %), Corée du sud (545 000, 26 %), Brésil et Philippines (210 000 respectivement, 10 %).

²⁴ Shin Hwa-Ji, Trajectories of nation: Remaking Citizenship, Immigration, and National Self-image in Japan, Thèse de doctorat, Ann Arbor, 2007, p. 9.

très récente, les élites politiques impériales en avaient une perception aigüe, et la politique coloniale d'expansion servait *de facto* à une politique migratoire au profit de l'Empire du Japon. De ce fait, le processus de construction identitaire et nationale n'a pas été linéaire, et le rapport du Japon à l'immigration épouse les différentes phases de cette construction. Après une période de fermeture quasi-totale du pays (*sakoku*), il s'ouvre soudainement à partir de l'ère Meiji (1868-1912), dans un contexte de développement rapide et de nombreux échanges avec l'Occident. À partir de 1895, dans le cadre de son Empire colonial, le Japon possède désormais des territoires outre-mer et permet l'installation sur le territoire métropolitain de sujets coloniaux. En parallèle, en raison de la crise des années 1930, des Japonais décident d'émigrer, notamment en Amérique latine, au Brésil et au Pérou. En revanche, la défaite du Japon en 1945 ouvre une période de repli du pays sur lui-même et marque une interruption des flux d'immigration et des processus d'inclusion.

Avec le développement de la bulle spéculative vers la fin des années 1980, le gouvernement, alors dirigé par Toshiki Kaifu, concède une réforme de la loi sur l'immigration de juin 1990 pour répondre à la demande croissante en main-d'œuvre pour des emplois non qualifiés dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. La réforme met en place deux dispositifs qui permettent d'accueillir une première vague de travailleurs migrants : le système des *trainees*, et un visa pour les personnes d'origine japonaise (ou *nikkeijin*²⁵).

²⁵ Le terme *nikkeijin*, littéralement « personne d'origine japonaise », désigne de manière générale les émigrés japonais et leurs descendants. Il y aurait aujourd'hui environ 2,5 millions d'individus ayant une ascendance japonaise dans le monde. Les principales communautés se trouvent au Brésil (1 400 000), aux États-Unis (1 000 000), aux Philippines, au Canada et au Pérou. Ministère des Affaires étrangères du Japon, *Rapport statistique*

Atsushi Kondo place cette réforme dans la continuité de la politique stricte d'immigration observée jusqu'alors, mais qui comprend désormais des dispositifs de contournement en direction de certains groupes, accueillis plus ou moins favorablement : les « rapatriés japonais », les *nikkeijin* (*front door*) ; les *trainees* (*side door*) ; et les immigrants illégaux (*back door*) venus en tant que travailleurs peu qualifiés, dont certains se trouvent toujours au Japon²⁶.

Le système des *trainees* – ou *Technical Intern Training Program* (*Gaikokujin ginō jissshū puroguramu*) – mis en place en 1993 se concentre sur l'arrivée de travailleurs manuels et d'apprentis en technologie, d'origine chinoise dans leur majorité, pour occuper des postes en usine sous des conditions spécifiques, c'est-à-dire avec une application du droit du travail moins contraignante pour l'employeur et une protection sociale moindre pour les travailleurs si l'on compare avec ce qui est en vigueur pour les Japonais. Ce dispositif a été dénoncé à de multiples reprises après la constatation d'abus et de violations des droits de l'homme. Le gouvernement a récemment fait part de son intention de modifier les conditions du dispositif, sans toutefois remettre en cause son existence²⁷.

Le visa pour *nikkeijin* repose sur le droit du sang et s'adresse aux descendants des Japonais ayant émigré au XX^e siècle. Leur nombre a

annuel sur les ressortissants japonais outre-mer (*Kaigai zairyū Hōjin sū chōsa tōkei*).

²⁶ Pour un historique des politiques successives d'immigration au Japon, se référer à Kondo Atsushi, « Development of Immigration Policy in Japan », *Asia and Pacific Immigration Journal*, vol. 4, n° 4, 2002, pp. 415-436.

²⁷ Tosaki Tomohiko, « Foreign nurses, caregivers to get special status », *Japan Times* online, 6 mars 2015, <http://www.japantimes.co.jp/news/2015/03/06/national/foreign-nurses-caregivers-to-get-special-visa-status>.

augmenté de façon régulière jusqu'en 2006 (313 000), avant qu'une baisse ne s'amorce à la suite de la mise en place d'un programme d'aide au retour par le gouvernement, après la crise économique de 2008²⁸. Leur origine japonaise, leur « japonité²⁹ », permettait d'envisager une meilleure intégration à la société japonaise, même si beaucoup ont, en fait, une connaissance rudimentaire de la langue et de la culture japonaises³⁰. Toutefois, la filiation biologique et la proximité culturelle toute relative ont eu un effet limité en termes d'intégration. Des mesures spécifiques d'accueil et d'accompagnement ont été mises en place, comme des écoles séparées (*Burajiru gakkō*, littéralement « école brésilienne ») ou des programmes dédiés d'accès à l'emploi, mais le processus d'intégration a abouti à une cohabitation plutôt qu'une réelle assimilation³¹. Le choix d'une politique en faveur des *nikkeijin* présentait surtout l'avantage, pour le Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir, de ne pas faire entrer des migrants au sens strict (on parle pour les *nikkeijin* de « migration de retour ») et de ne pas avoir, en conséquence, à engager de débat sur la mise en place d'une

politique migratoire à proprement parler.

Le recours aux *nikkeijin* souligne l'anticipation, par le pouvoir politique, des difficultés importantes d'intégration des étrangers dans le contexte d'une société homogène. Les différences de perception entre *Gaikokujin* et *Zainichi* ou l'échec relatif de l'intégration des *nikkeijin* montrent toutefois que ces difficultés d'intégration ne sont pas fonction de la distance culturelle. La notion de société homogène renvoie aux représentations du *Nihonjinron*, un courant de pensée construit et relayé à partir de l'ère Meiji, qui fait reposer l'identité collective japonaise sur le particularisme de la langue, de la culture et du peuple, en soulignant l'homogénéité ethnique (*Tan'itsu minzoku*) et culturelle du Japon³². Cette pensée a eu un impact important sur les représentations des Japonais vis-à-vis de leur société et a également influencé la pensée politique contemporaine, à l'image de la déclaration en 2005 de Aso Tarō, alors ministre de l'Intérieur : « Le Japon est une nation, une civilisation, une race. ». Pour le Premier ministre Nakasone Yasuhiro, en 1986, l'homogénéité du Japon représente même un atout pour la réussite du pays : « Parce que le Japon a un peuple homogène, il est capable de maintenir des standards élevés en matière d'éducation ; parce que les États-Unis, à la différence du Japon, sont une société multiculturelle, c'est [plus] difficile »³³.

Ces considérations concourent à expliquer le recours limité du Japon à l'immigration, en dépit des évolutions du contexte socio-économique. Celles-ci pourraient en effet a

²⁸ Ministère de la Justice, Statistiques sur l'enregistrement des étrangers.

²⁹ De nombreuses études traitent du concept de « japonité » et du processus de construction identitaire chez les *nikkeijin* dans les différents pays d'accueil. Dans ce contexte, il se réfère à la transmission et à l'assimilation partielle d'un héritage culturel transmis au fil des générations par les descendants de migrants japonais.

³⁰ Pour un aperçu de la situation et du profil des migrants *nikkeijin* brésiliens, on pourra consulter l'étude de Daniela de Carvalho, *Migrants and Identity in Japan and Brazil: The Nikkeijin*, Londres, Routledge, 2002.

³¹ Se référer en particulier au chapitre « Assimilation Blues: Problems among Assimilation-Oriented Japanese Brazilians » dans Tsuda Takeyuki, *Strangers in the Ethnic Homeland: Japanese Brazilian Return Migration in Transnational Perspective*, New York, Columbia University Press, 2003.

³² Ce genre littéraire (également appelé théorie de la japonité en français), toujours d'actualité, a fait l'objet de nombreuses études. On peut citer celle de Michael Wiener, *Japan's Minorities: the Illusion of Homogeneity* (2009, 2^e édition).

³³ D'autres déclarations de responsables politiques sur l'homogénéité du peuple japonais sont compilées ici : <http://www.japanfocus.org/-Chris-Burgess/3310>.

contrario motiver l'adoption d'une politique migratoire. On observe plutôt une légère diminution du nombre d'étrangers durant la période 2008-2012. Cette baisse est en partie liée aux conséquences de la crise économique, mais aussi à d'autres facteurs, comme la catastrophe de Fukushima, qui a provoqué le départ – temporaire ou durable – d'un certain nombre d'étrangers. Cette dégradation s'accompagne d'un recul du solde migratoire : pour la période 2003-2011, son taux annuel est négatif, avec une moyenne de - 0,3 % (moyenne de l'OCDE : 3,2 ‰). Les flux migratoires ne participent donc pas à amortir la baisse de la population.

Cette évolution s'explique en partie par des mesures adoptées en 2012, qui ont durci les conditions d'entrée et de séjour au Japon. Le gouvernement concentre ses efforts sur l'immigration qualifiée à travers la mise en place d'un « système à points pour l'immigration de travailleurs hautement qualifiés (*kōdo jinzai*) »³⁴ pour évaluer les demandes de séjour. La mise en place de ce dispositif, contraignant et peu efficace, n'a cependant pas eu les résultats escomptés³⁵. Les critères ont d'ailleurs été revus et assouplis, notamment pour les conditions de ressources et de l'accompagnement par la famille. Après des déclarations d'Abe Shinzō reconnaissant la nécessité de réfléchir à la question migratoire, en pratique, le gouvernement peine encore à développer une politique cohérente et équilibrée, entre dynamique d'attractivité et volonté de protection de l'identité et du modèle social japonais.

³⁴ En japonais : *Kōdo jinzai ni taisuru pointo-sei ni yoru shutsunyūkoku kanri-jō no yūgū seido*.

³⁵ D'après le ministère de la Justice, durant les 11 premiers mois de sa mise en place (de mai 2012 à avril 2013), seules 434 personnes (dont 57 % de Chinois) ont bénéficié de ce dispositif. C'est loin de l'objectif annoncé par le gouvernement de 2 000 candidats par an.

Un plan de bataille contre la crise démographique, mais sans volet migratoire

Au mois de mai 2014, le gouvernement Abe a nommé un comité d'experts afin de l'orienter dans la poursuite de sa politique de réformes (plus communément désignée sous le nom d'*Abenomics*), en particulier sur le plan des réformes pour lutter contre le déclin démographique. Le comité Choisir l'avenir (*Sentaku suru mirai*), dirigé par Mimura Akio, président de la Chambre de commerce et d'industrie, a rendu ses conclusions en novembre 2014. Dans son rapport intermédiaire, le comité avance un objectif précis de stabilisation de la population japonaise à 100 millions d'habitants en l'espace de 50 ans. Ces mesures auraient pour objectif de rééquilibrer le système de financement des prestations sociales, à commencer par le système de retraite, et d'assurer la pérennité des services sociaux de base, comme l'éducation ou la santé, menacés par le vieillissement rapide de la population. Il s'agit d'un objectif très ambitieux puisque, compte tenu des projections démographiques, il revient à « trouver » 13 millions d'habitants à horizon 2060. Les cinq axes d'action prioritaires développés dans le rapport concernent : (1) La lutte contre le déclin démographique par des mesures d'incitation à faire des enfants ; (2) L'ouverture et la revitalisation de l'économie par l'augmentation de la productivité, du capital et de l'innovation ; (3) L'amélioration de l'accès à l'emploi pour les jeunes, les femmes et les personnes âgées ; (4) Une meilleure intégration et revitalisation du territoire à travers des stratégies économiques régionales adaptées ; (5) La mise en avant des valeurs et des atouts du Japon.

On peut observer que certains axes d'action sont conjoncturels et s'attachent à résoudre à court terme la pénurie de main-d'œuvre.

Afin d'enrayer la diminution rapide du nombre d'actifs, le comité recommande de développer l'emploi des femmes et d'améliorer l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Il préconise aussi le report de l'âge légal de la retraite à 70 ans. En termes de mesures « actives » contre le déclin démographique, le comité avance un objectif de 2,07 enfants par femme d'ici 2030³⁶. Toutefois, cette politique nataliste ne peut espérer produire des effets sensibles qu'à bien plus long terme. L'immigration constitue au contraire une solution immédiate, mais elle n'est que très brièvement mentionnée dans le volet économique du rapport, par le biais de mesures pour encourager et faciliter la venue de travailleurs qualifiés³⁷. L'ensemble des recommandations formulées par le comité d'experts n'assure pas avec certitude que l'objectif de 13 millions d'habitants en quatre décennies sera atteint.

En écho aux recommandations du comité Choisir l'avenir, le gouvernement Abe s'est engagé à améliorer l'accès à l'emploi pour les femmes, une politique baptisée « Womenomics ». La question de la représentation des femmes au sein de la société japonaise s'est dès lors imposée dans les médias au détriment de la question migratoire. Des critiques se sont toutefois faites entendre vis-à-vis de l'action menée par le gouvernement Abe, pour souligner l'absence préjudiciable de politique migratoire³⁸. Les objectifs de hausse du taux

de natalité sont en effet peu réalistes, car ils font reposer sur les femmes la double mission consistant à exercer les emplois demeurant vacants et à faire davantage d'enfants. Les projections concernant l'insertion des femmes sur le marché du travail apparaissent elles-mêmes très optimistes. Sans mesures d'accompagnement, elles sont condamnées à rester de l'ordre de l'incantatoire, dans le contexte d'un marché de l'emploi construit autour de l'emploi masculin. S'il est difficile, pour l'heure, d'estimer les retombées de ces solutions et leur capacité à entraîner, à terme, un retournement sensible de la situation, le volet migratoire constitue donc un levier essentiel qui fait néanmoins défaut dans la politique de lutte contre le déclin démographique.

L'immigration constitue un recours naturel pour les gouvernements dans un contexte de déficit de main-d'œuvre, notamment lorsque ce déficit concerne des emplois peu ou pas qualifiés. Toutefois, la situation actuelle de déficit en main-d'œuvre n'est pas uniquement due à la crise démographique, mais aussi à un décalage progressif entre le marché de l'emploi et les dispositifs migratoires existants. La baisse de la part du secteur industriel, dans lequel travaillait une majorité des travailleurs chinois ayant bénéficié du système des *trainees*, est allé de pair avec un développement du secteur des services, sans que soient mis en place des dispositifs pour soutenir cette évolution de la demande. Les difficultés de recrutement que rencontrent deux grandes chaînes nationales, Don Quijote et Uniqlo, ont récemment mis en évidence la situation critique du marché de l'emploi dans ce secteur de l'économie. Faute de main-

³⁶ Selon les statistiques du ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales, le taux de natalité était de 1,41 en 2012, en baisse constante depuis 1971 (à l'exception des années 1982 à 1985), où il s'établissait à 2,14. Un taux de fécondité de 2,1 enfants par femme est nécessaire pour assurer le renouvellement des générations.

³⁷ Rapport final (en japonais) : <http://www5.cao.go.jp/keizai-shimon/kaigi/special/future/houkoku/01.pdf>.

³⁸ Pour reprendre le concept de trois flèches (politique monétaire, assouplissement fiscal, politique de relance économique pas des réformes

structurelles) développé pour illustrer la politique du gouvernement Abe, certains observateurs ont parlé de « flèche manquante », pour se référer tantôt à l'absence de politique migratoire, tantôt à celle de réformes structurelles en général. <http://www.wsj.com/articles/SB10001424127887324637504578568613127577972>.

d'œuvre suffisante, ces chaînes risquent de devoir ralentir leur développement. Le déficit en main-d'œuvre concerne de manière plus aigüe encore le secteur du bâtiment et des travaux publics, pour lequel le gouvernement anticipe une croissance exponentielle en raison des aménagements à réaliser en vue des Jeux olympiques de Tōkyō en 2020.

Les orientations du gouvernement se concentrent pourtant en priorité sur la venue de travailleurs qualifiés. Cette perspective est envisagée dans le cadre des Abenomics comme un des leviers stratégiques de la croissance et de la compétitivité renforcée du Japon. En revanche, le gouvernement demeure peu disposé à soutenir l'immigration de travailleurs pas ou peu qualifiés en dehors des dispositifs ponctuels existants. Ces dispositifs sont plus aisés à mettre en place et à contrôler, mais leur impact sur le déclin démographique est moindre. De manière assez nette, le gouvernement ne souhaite pas mettre en place de politique migratoire à grande échelle. Cette orientation est relativement cohérente avec la rhétorique du programme de gouvernement du Premier ministre, qui repose avant tout sur une mobilisation des forces propres du Japon et l'affirmation du respect et de la primauté de l'esprit japonais, afin de redynamiser l'économie et de résoudre les problèmes sociaux.

Enjeux et perspectives du débat public sur l'immigration

La question migratoire demeure un débat dont les termes ne sont pas posés, à telle enseigne que les déclarations politiques préfèrent « désamorcer » la mention de politique migratoire³⁹. La prise de conscience,

³⁹ « Le gouvernement ne considère pas ces mesures comme une politique migratoire en tant que telle ». C'est ainsi que le Premier ministre Abe Shinzō a présenté lors de la session plénière de la Chambre des représentants du 1^{er} octobre 2014 les mesures

par le gouvernement Abe, de la gravité de la crise démographique et les limites que laissent entrevoir certaines des mesures avancées pourraient laisser envisager un changement de paradigme sur la question migratoire. Dans cette perspective, prendre la mesure des enjeux du déclin démographique passerait par une réévaluation du rôle de l'immigration, que ce soit en terme de politique économique ou sociale, non plus comme une contingence mais comme un des outils à part entière du redressement. Cela pourrait consister en la mise en place d'un plan de croissance afin de capitaliser sur le potentiel que représente l'immigration, par exemple dans les secteurs de la « silver economy », ensemble de biens et de services ciblant le troisième âge. Toutefois, un tel changement de position nécessite une évolution conjointe de la classe politique et de l'opinion publique.

Le journal *Yomiuri shimbun* a conduit en février 2014 une enquête sur les solutions à privilégier pour répondre au manque de main-d'œuvre⁴⁰. À l'instar des solutions évoquées par le comité Choisir l'avenir, les participants ont répondu à 82 % qu'il fallait accroître le nombre de femmes actives, tandis que 77 % ont affirmé qu'il fallait augmenter le nombre de personnes âgées actives. En revanche, seulement 37 % des répondants ont estimé que l'appel à des travailleurs étrangers représentait une bonne solution, contre 54 % d'opinions négatives. En

d'élargissement des conditions d'obtention des visas pour les travailleurs qualifiés. En japonais : « *Abe seiken wa, iwayuru imin seisaku o toru koto wa kangaete imasen* ». Interrogé sur la raison de cette « prudence sémantique », il déclare « qu'il faut être prudent lorsque l'on parle d'accueillir des migrants, à la lumière de nombreuses expériences difficiles que d'autres pays ont connues ». http://japan.kantei.go.jp/96_abe/statement/201406/0624kaiken.html.

⁴⁰ L'enquête a été réalisée à l'échelle nationale auprès de 1 512 répondants. Résultats consultables en ligne : <http://www.yomiuri.co.jp/feature/opinion/koumoku/20140407-OYT8T50343.html>;

outre, sur ces 37 % de répondants favorables à une solution migratoire, 44 % pensent que cela devrait concerner uniquement les travailleurs qualifiés, 43 % estiment que cela pourrait s'appliquer indifféremment aux migrants qualifiés et non qualifiés. 10 % d'entre eux (soit moins de 4 % du total des interrogés) estiment que le pays devrait accepter des travailleurs migrants pas ou peu qualifiés.

La majorité de l'opinion publique ne serait donc pas favorable à un éventuel recours à l'immigration. L'actualité a par ailleurs fait état de la visibilité de groupuscules nationalistes relayant une rhétorique xénophobe, comme le groupe Zaitokukai⁴¹. Ces positions extrêmes sont minoritaires au sein de la population japonaise, mais elles illustrent les inquiétudes d'une partie de la population vis-à-vis de la crise socio-économique et des changements engendrés par la mondialisation.

C'est dans ce contexte qu'un débat public sur les questions d'immigration et d'intégration des étrangers semble nécessaire. En dépit de réactions exprimées à l'encontre de discours xénophobes, d'abord de la part du gouvernement (annonçant une possible révision du cadre législatif qui encadre la discrimination raciale⁴²), ensuite d'une partie de la population, par la création d'un mouvement citoyen, on peut comprendre que les responsables politiques aient peu intérêt à adopter une ligne politique en faveur de

l'immigration.

Or les acteurs qui veulent défendre une ouverture à l'immigration ne disposent pas forcément, à leur échelle, d'une marge de manœuvre suffisante et d'un accès aux cercles de pouvoir pour faire évoluer le débat public au niveau national. Les actions de plaidoyer sont principalement le fait d'organisations issues de la société civile, comme des associations d'aide aux migrants, des chefs d'entreprises dont les migrants représentent une part essentielle de leurs effectifs, ou encore des responsables politiques locaux dont les localités sont gravement menacées par le dépeuplement ou qui ont une plus grande expérience de l'accueil et de la prise en charge de populations étrangères⁴³. Les ONG qui aident les étrangers confrontés à des problèmes sociaux ou de violations de leurs droits travaillent au cas par cas. Elles parviennent parfois à mener des actions décisives, comme la condamnation récente d'agents de l'immigration pour un usage excessif de la force ayant entraîné la mort d'un étranger⁴⁴. Elles n'ont toutefois ni vocation à, ni les moyens de mobiliser l'ensemble de l'opinion publique, même si leur action participe à sensibiliser et à informer.

D'autres relais d'opinion disposant de moyens plus importants et d'une audience large participent à plus grande échelle à la promotion d'un débat public sur l'immigration. Il convient de mentionner Sakanaka Hidenori,

⁴¹ Eric Johnston, « Kansai spearheads campaign against hate speech », *Japan Times* online, 25 janvier 2015. <http://www.japantimes.co.jp/news/2015/01/25/national/kansai-spearheads-campaign-against-hate-speech/#.VSkSxkIt51I>.

⁴² Il n'y a pour l'instant aucune loi interdisant ce que l'on appelle le *Hate speech* (*Heito supiiichi* en japonais), mais des tribunaux ont déjà jugé certaines manifestations comme une forme de discrimination raciale, contraire à la convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination (ratifiée par le Japon en 1996).

⁴³ Environ trois quarts des étrangers au Japon résident dans les conurbations de Tōkyō, Osaka et Nagoya, mais d'autres villes de taille plus modeste comptent une part significative de population étrangère. <http://www.japantimes.co.jp/news/2013/08/29/national/foreigners-make-up-1-5-of-populace/#.VSkPPkIt51I>.

⁴⁴ Osaki Tomohiro, « Officials faulted in death of Ghanaian », *Japan Times* online, 19 mars 2014. <http://www.japantimes.co.jp/news/2014/03/19/national/crime-legal/officials-faulted-in-death-of-ghanaian/#.VSkTEET51I>.

ancien directeur du bureau de l'immigration à Tôkyô et actuel directeur du Japan Immigration Policy Institute (JIPi), un petit *think tank* dédié à l'immigration. Celui-ci est le plus fervent partisan de la mise en oeuvre d'une politique migratoire décomplexée au Japon. Sakanaka avance un objectif ambitieux de 10 millions d'immigrants en l'espace de 50 ans, ce qui placerait le Japon, en nombre d'immigrants rapporté à la population, au niveau des autres pays industrialisés⁴⁵. D'autres figures publiques alimentent le débat sur l'immigration, à l'image de Kenichi Ohmae, chercheur en sciences des organisations et expert en management. Celui-ci critique les limitations du système actuel des visas de travail, ainsi que les conclusions du comité Choisir l'avenir, peu à même selon lui de produire des résultats concrets contre le déclin démographique⁴⁶. Il préconise un plan en trois étapes : la première consiste à attirer des profils très qualifiés, environ 1 000 par an, afin de favoriser l'innovation et de répondre à la compétition mondiale accrue. La seconde consisterait à « importer » des professionnels dans des secteurs prioritaires menacés de pénurie de main-d'œuvre, surtout dans le secteur de la santé (docteurs, infirmières, aide-soignants pour personnes âgées). Une dernière phase concernerait les travailleurs permanents, pour lesquels ce chercheur préconise un quota à hauteur de 300 000 individus par an. Il souligne le besoin de faciliter l'intégration des étrangers par le biais de dispositifs d'accueil et la mise en place de cours de langue et de culture japonaises obligatoires.

⁴⁵ Ses arguments sont développés dans l'article « Japan as a nation of immigrants : a Proposal for a Global Community of Humankind » <http://jipi.or.jp/wp-content/uploads/2013/04/Sakanaka-English-full-paper-BC.pdf>.

⁴⁶ Stephen Harner, « 'Let them in' – Kenichi Ohmae joins Japan's immigration debate », *Forbes* online, 14 mai 2015. <http://www.forbes.com/sites/stephenharner/2014/05/14/let-them-in-kenichi-ohmae-joins-japans-immigration-debate/>.

Si cette dernière proposition, ambitieuse et sujette à polémiques, semble peu réaliste en l'état actuel, il est intéressant de noter que la politique gouvernementale n'est pas si éloignée de ce plan. Pour répondre à la demande croissante en personnels de santé qualifiés, le gouvernement vient en effet d'annoncer la mise en place d'un nouveau visa pour le personnel de santé⁴⁷, qui cherche à ne pas répéter les échecs comparables passés⁴⁸.

Conclusion

La crise démographique que traverse le Japon incite à réinterroger la place et le rôle de l'immigration. Le faible nombre d'étrangers et le recours limité à l'immigration s'inscrivent dans le contexte d'une société historiquement peu ouverte et perçue comme homogène. Ces facteurs ont eu un impact sur la teneur des mesures migratoires adoptées dans les années 1990. Outre deux dispositifs « d'exception » consacrés aux *nikkeijin* et aux *trainees*, la politique du gouvernement Abe s'est concentrée sur l'« importation » de travailleurs hautement qualifiés. La stratégie avancée pour lutter contre les effets du déclin démographique rapide, notamment la menace d'une pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs clés de l'économie, ne fait pas état de volet migratoire. Deux des principales solutions évoquées sont l'augmentation de la population active par rapport à son niveau actuel et, sur le plan social, une politique nataliste pour renverser la tendance démographique sur le long terme. Le plan est ambitieux mais

⁴⁷ Osaki Tomohiro, « Foreign nurses, caregivers to get special visa status », *Japan Times* online, 6 mars 2015.

⁴⁸ Les conditions d'application du nouveau visa ne sont pas encore connues, mais de précédents dispositifs se sont soldés par un échec en raison de conditions trop contraignantes, comme par exemple l'obligation, pour les candidats immigrés, de passer le même examen national pour les personnels de santé que les candidats japonais, en langue japonaise.

semble peu réaliste sur certains aspects, alors même que d'éventuelles mesures migratoires représenteraient une solution immédiate en complément d'autres mesures. Au-delà de la mise en place d'une politique migratoire à proprement parler, un examen des conditions du débat public sur l'immigration a mis en relief les principaux obstacles à l'évolution du traitement de la question migratoire, qu'ils soient politiques ou culturels. Le thème de l'immigration et les enjeux du développement économique et social qu'il représente peinent encore à trouver un large écho auprès de la population.

Il n'est pas certain qu'Abe Shinzō infléchisse sa position sur les questions de politique relatives à l'immigration, dans le cadre du déploiement de la troisième phase de ses Abenomics (les réformes structurelles). Toutefois, il pourrait réévaluer le rôle que l'immigration est amené à jouer dans la résolution durable de la crise démographique et préférer, au déploiement d'une politique migratoire à grande échelle, l'adoption d'un certain nombre de dispositifs à petite échelle, plus faciles à contrôler et sans doute moins risqués politiquement.

REPÈRES

5. La presse japonaise en ordre de bataille. Erreur journalistique, Asahi « *bashing* » et guerre de l'histoire

- **NICOLAS MORISHITA**

L'année 2014 aura-t-elle été celle de la rupture pour le monde journalistique japonais ? C'est l'avis de Hara Toshio, ancien responsable éditorial chez Kyōdo News, qui considère que l'année passée a ouvert une période de guerre civile entre journaux⁴⁹. Cette année a été pour le moins mouvementée : après l'adoption de la loi sur les secrets spécifiques en décembre 2013, qui a fait continuellement débat au premier semestre 2014, le second a été animé par une intense campagne de la presse conservatrice contre le quotidien plus libéral *Asahi*. À l'origine de l'offensive se trouvent des articles publiés en août et septembre 2014 dans lesquels l'*Asahi* reconnaissait des erreurs. Dans deux

premiers papiers publiés les 5⁵⁰ et 6⁵¹ août, le journal annonçait retirer 16 articles parus de septembre 1982 à janvier 1994 sur les femmes de réconfort. Ces articles s'appuyaient sur les témoignages d'un dénommé Yoshida Seiji, qui avait raconté dans un livre intitulé *Mes crimes de guerre, le recrutement forcé des Coréens*⁵², sa participation à des raids destinés à capturer de jeunes Coréens pour les mettre de force au service de l'armée japonaise. En reconnaissant début août qu'il était incapable d'attester de l'authenticité des témoignages de Yoshida, l'*Asahi* prêtait le flan à ceux qui en avaient questionné la crédibilité depuis les années 1990. Puis, le 11 septembre 2014, le journal réunissait une nouvelle conférence de presse et admettait avoir fait un compte-rendu erroné du rapport parlementaire sur l'accident de Fukushima⁵³. Dans un article daté du 20 mai 2014, le journal affirmait que le rapport révélait comment 90 % des employés avaient, à l'encontre des ordres du directeur, quitté la centrale de Fukushima Daiichi quatre jours après le tsunami pour se réfugier dans la centrale Fukushima Daini, à 10 kilomètres plus au sud. Un tel retrait n'aurait pas permis une bonne gestion de l'accident, ce que l'opérateur TEPCO aurait dissimulé⁵⁴. Cette information s'est avérée fausse, ce qui a de

⁵⁰ « Comment avons-nous communiqué des informations sur les femmes de réconfort, réponse aux doutes des lecteurs » (ianfu mondai wo dō tsutaetaka dokusha no gimon ni kotaemasu), *Asahi shimbun*, 5 août 2014.

⁵¹ « Pourquoi les rapports nippon-coréens se sont-ils aggravés ? » (nikkan kankei, naze kojiretaka), *Asahi shimbun*, 5 août 2014.

⁵² Yoshida Seiji, « *Watashi no sensō hanzai, Chōsenjin no kyōsei renkō* », San-ichi Publishing, 1983, 180 p.

⁵³ Disponible en version originale : <http://warp.da.ndl.go.jp/info:ndljp/pid/3856371/naic.go.jp/report/>.

⁵⁴ « Désobéissant aux ordres, les employés de la centrale se sont retirés » (gempatsu shoin, meirei ihansi tetta), *Asahi shimbun*, 20 mai 2014.

⁴⁹ Hara Toshio, La fin d'une époque pour le journalisme, *Tsukuru*, novembre 2014.

nouveau forcé le journal à se rétracter.

Ces erreurs ont été d'autant plus remarquées et critiquées qu'elles concernent deux sujets très sensibles : le gouvernement d'Abe Shinzō est déterminé à redémarrer les centrales nucléaires et la question des femmes de réconfort nourrit des tensions diplomatiques avec la Corée du Sud depuis plusieurs années. En conséquence, le 8 octobre 2014, le désormais ex-PDG du journal, Kimura Tadakazu, a constitué une commission indépendante chargée de comprendre les causes d'un tel fiasco. La publication du rapport de cette commission, le 22 décembre⁵⁵, et la démission de Kimura peu de temps auparavant n'ont pas calmé les critiques. Dès l'annonce de sa rétractation, en août, la classe politique a largement blâmé l'*Asahi*, mais c'est surtout la presse et les périodiques conservateurs qui ont été les plus virulents, notamment à propos des femmes de réconfort. Ces reproches ne sont pas nouveaux : les médias conservateurs contestent depuis longtemps les positions de l'*Asahi*, mais ils semblent avoir atteint un nouveau seuil, certains n'hésitant pas à utiliser les termes de « traîtres à la nation » ou de « Japonais anti-Japonais ». Avec de telles campagnes à l'encontre de l'*Asahi*, la presse conservatrice tente d'affirmer ses vues sur l'Asie orientale. Or ces dernières années, l'histoire a été l'objet de plusieurs manipulations politiques. En janvier 2014 a été inauguré un musée célébrant le nationaliste coréen Ahn Jung-geun, dans la ville chinoise de Harbin où celui-ci avait assassiné en 1909, Ito Hirobumi, emblématique figure politique du Japon de Meiji : il s'agissait d'une décision prise conjointement par les dirigeants chinois et coréens, Xi Jinping et Park Geun-hye⁵⁶. Cette

dernière a, lors d'une adresse présidentielle en août 2014, enjoint le Premier ministre japonais à adopter une vision « correcte » de l'histoire⁵⁷. Ces deux événements suivaient la visite, fin 2013, d'Abe Shinzō au sanctuaire Yasukuni où sont vénérés les morts de la Seconde Guerre mondiale, y compris des criminels de guerre. L'année 2015 marquera pourtant les 70 ans de la fin de ce conflit et les 50 ans du traité de paix entre le Japon et la Corée du Sud.

Les discours souvent excessifs formulés par une partie de la presse japonaise à l'approche de ces événements questionnent les intentions et la perception des leaders d'opinion qui les tiennent. Après un rappel historique de ce que sont les femmes de réconfort, nous proposons d'analyser un florilège des discours de ces leaders d'opinion conservateurs, puis de s'interroger sur la notion de « guerre de l'histoire ».

Les femmes de réconfort pendant et après la guerre⁵⁸

Le terme de femme de réconfort est un euphémisme désignant les jeunes filles forcées de se prostituer pendant la Seconde Guerre mondiale. La première « station de réconfort⁵⁹ » réservée aux soldats fut établie en 1932 après le viol d'une Chinoise par des militaires japonais à Shanghai. Initialement destinées à prévenir de tels crimes et à éviter la montée d'un sentiment anti-japonais, elles se généralisèrent à partir de 1937 sur la base de préoccupations hygiéniques et de craintes envers les fuites d'informations sensibles. Si les premières femmes de réconfort furent des professionnelles venues de l'île de Kyūshū,

⁵⁵ Le rapport de cette commission est disponible ici : <http://www.asahi.com/shimbun/3rd/3rd.html>.

⁵⁶ Morris-Suzuki Tessa, Remembrance, reconciliation and the East Asian memory wars, www.eastasiaforum.org, 19 novembre 2014.

⁵⁷ <http://www.korea.net/Government/Briefing-Room/Presidential-Speeches/view?articleId=121366>.

⁵⁸ Cette section s'appuie, sauf précision, sur les articles de l'*Asahi* des 5 et 6 août 2014.

⁵⁹ Euphémisme généralement utilisé pour désigner ce qui n'est qu'un simple bordel de campagne.

l'expansion militaire japonaise accrut la demande, qui fut satisfaite par le recrutement de jeunes femmes locales à travers l'Asie⁶⁰. Ayant adhéré à la convention internationale pour la répression de la traite des femmes et des enfants de 1921, le Japon interdit l'envoi de prostituées de moins de 21 ans sur le continent. Il avait cependant précisé, lors de sa ratification, que les colonies étaient exclues du champ d'application, ce qui permit le recrutement de très jeunes filles. Les aspects les plus controversés de la question des femmes de réconfort sont leur nombre et le mode de recrutement. En l'absence de données officielles – l'armée a détruit de nombreux documents lors de sa retraite –, le nombre de femmes de réconfort repose sur des estimations. La partie coréenne avance le nombre de 200 000 femmes, tandis que la recherche japonaise arrive à des évaluations bien inférieures. Ainsi, Hata Ikuhiko et Yoshimi Yoshiaki, deux historiens aux positions radicalement différentes, proposent des estimations s'élevant à, respectivement, 20 000 et plus de 50 000 femmes de réconfort. Le deuxième point de litige, le mode de recrutement des jeunes femmes, illustre les différences entre Hata et Yoshimi. Celles-ci ont-elles été recrutées de force, voire kidnappées par des militaires, ou ont-elles été engagées par des intermédiaires privés ? Si Yoshimi, archives militaires à l'appui, est connu pour avoir révélé comment l'armée organisait et régulait ses stations de réconfort, Hata soutient que les femmes ont été principalement recrutées par des intermédiaires et qu'elles étaient des prostituées sous contrat avec l'armée⁶¹.

⁶⁰ Le site Fightforjustice.info, qui se bat contre l'oubli et pour la reconnaissance du tort fait à ces femmes, propose une carte de ces maisons closes à travers l'Asie.

⁶¹ Coomaraswamy Radhika, Report on the Mission to the Democratic People's Republic of Korea, the Republic of Korea and Japan on the Issue of Military Slavery in Wartime, 1996, pp. 10-11.

Après la défaite de 1945, les récits et les notes de guerre des soldats firent connaître cet aspect de la guerre. Le sujet fut cependant frappé d'un tabou qui entrava longtemps toute réflexion collective, en dépit de quelques publications comme celle de l'écrivain Senda Kakō au début des années 1970 et le témoignage douteux de Yoshida Seiji. C'est au début des années 1990, dans un contexte de démocratisation qui libère la voix des femmes sud-coréennes, que cette question parvient sur le devant de la scène. En juin 1990, le journal coréen *Hankyoreh* publie une série d'articles sur le sujet. Précédant de quelques mois une visite du président Roh Tae-woo au Japon, ces articles encouragent les femmes coréennes à se mobiliser. Celles-ci forment le Korean Council for the women drafted for sexual slavery by Japan⁶² le 16 novembre 1990. Puis, l'année suivante, une ancienne femme de réconfort coréenne prend la parole publiquement pour la première fois. Face à l'émergence de cette thématique dans le débat public, le gouvernement japonais commissionne une enquête officielle. La tendance n'est pas à la mise en doute puisqu'en janvier 1992, le Premier ministre japonais Miyazawa Kiichi présente ses excuses pour les crimes commis par le Japon pendant la guerre, y compris envers les femmes de réconfort. Il poursuit en soulignant la nécessité de faire correctement face à l'histoire pour ne pas répéter les erreurs du passé. En août 1993, se fondant sur les résultats de l'enquête gouvernementale, le secrétaire général du Cabinet, Kōno Yōhei, reconnaît que des lieux dédiés à la prostitution ont été créés sur demande de l'armée japonaise et admet l'implication directe ou indirecte de celle-ci dans la gestion et le transfert des femmes de réconfort. Par la

⁶² C'est la traduction de l'expression *Kankoku teishintai mondai taisaku gyōgikai*, qui suggère que les femmes de réconfort ont été recrutées dans le cadre du service féminin du travail obligatoire (Joshi teishintai), un fait contesté par le Japon.

suite, le Japon prit d'autres initiatives allant dans le sens des déclarations de Miyazawa Kiichi. En 1995, le gouvernement du socialiste Murayama Tomiichi annonça la création de l'Asian Women's Fund, collectant des fonds privés pour indemniser les anciennes femmes de réconfort. En 1997, celles-ci apparaissent dans les manuels scolaires japonais.

Ces décisions sont néanmoins l'expression d'une obligation plus morale que légale. Les autorités japonaises considèrent que cette dimension a été réglée lors des signatures du traité de San Francisco et du traité de paix nippo-coréen en 1965. Le Japon opposera cette position au rapport de la Commission des droits de l'homme de l'ONU rédigé par Radhika Coomaraswamy en 1996. Ce rapport publié après une série d'entretiens en Corée du Sud et au Japon emploie le terme d'esclave sexuelle pour qualifier les femmes de réconfort. Il considère aussi comme établi le fait que les Coréennes aient été recrutées de force par le système du travail féminin obligatoire. Cette position est étayée par une référence au livre de Yoshida Seiji qui y relate ses *slave raids* dans l'île de Jeju. Considérant le Japon comme légalement responsable, la Commission l'enjoint d'indemniser les victimes, ce que le Japon refuse au motif que les conventions de Genève qui régulent le droit humanitaire international ont été adoptées en 1949 : elles ne peuvent être invoquées pour juger des faits antérieurs. Un raisonnement similaire est mobilisé pour rejeter le terme d'esclave sexuelle. La convention relative à l'esclavage de 1926 définit l'esclavage comme « l'état ou condition d'un individu sur lequel s'exercent les attributs du droit de propriété ou certains d'entre eux⁶³ ». Une définition qui ne correspondrait pas au cas des femmes de réconfort, qui étaient sous contrat avec l'armée.

⁶³ <http://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/SlaveryConvention.aspx>.

Ces divergences sont à l'origine de l'escalade qui a fait des femmes de réconfort un poison pour les relations bilatérales avec la Corée du Sud. L'enquête officielle diligentée par le gouvernement a certes amené celui-ci à reconnaître, par la voix de Kōno Yōhei, l'existence d'une coercition dans le sens où les femmes de réconfort ne l'étaient pas de leur plein gré, mais il ne concède pas l'existence de recrutements forcés, car aucun document officiel confirmant ces faits n'a été trouvé. La Corée reproche à ce titre au Japon de donner l'impression de ne pas faire tous les efforts requis. Les organisations de soutien aux femmes de réconfort se sont aussi élevées contre cette position, et ont rejeté l'Asian Women's Fund au motif qu'en créant un fonds privé, le gouvernement éludait ses responsabilités.

L'absence de résolution définitive de ce problème a aggravé les tensions entre les deux pays. En 2005, à la suite de la publication des documents relatifs à la signature du traité de paix de 1965, les organisations citoyennes coréennes ont intenté un procès à l'État coréen, lui reprochant d'avoir écarté des compensations de guerre les réparations individuelles. L'arrêt rendu par la cour constitutionnelle en 2011, déclarait anticonstitutionnel le fait que le gouvernement n'ait pas négocié les réparations de guerre des individus. L'arrivée au pouvoir de Park Geun-hye et d'Abe Shinzō a aggravé les relations bilatérales, les deux dirigeants refusant de se rencontrer. C'est dans ce contexte que l'*Asahi* a publié deux articles réexaminant son traitement du sujet depuis 30 ans.

Une aubaine pour les leaders d'opinion conservateurs

Si ces articles resteront peut-être le symbole d'un échec de l'*Asahi*, celui-ci précise que son erreur ne change fondamentalement rien à la réalité de la question et donc à sa ligne

éditoriale : le journal maintient l'existence d'une coercition et bien qu'aucun document n'accrédite les kidnappings en Corée du Sud, de tels cas sont avérés en Indonésie. Le journal n'a pas non plus présenté d'excuses. Cette possibilité fut un temps envisagée mais a été abandonnée de crainte qu'elle ne jette le doute sur l'existence même des femmes de réconfort et pour éviter que la responsabilité individuelle des journalistes ne soit posée⁶⁴. Cette stratégie n'a pas été payante puisque ces articles ont été utilisés par des leaders d'opinion conservateurs pour ancrer leur vision des choses dans le débat public. Qu'ils soient journalistes, universitaires, élus, anciens fonctionnaires, voire artistes, ceux-ci critiquent depuis parfois plusieurs décennies l'Asahi. Ils ont donc saisi cette opportunité pour reprocher à ce journal d'avoir bafoué l'honneur du Japon.

L'absence d'excuses a particulièrement contrarié la journaliste indépendante Sakurai Yoshiko qui, lors d'une réunion d'une ligue parlementaire du Parti libéral démocrate nommée Assemblée des parlementaires pour une réflexion sur l'avenir du Japon et l'enseignement de l'histoire, a accusé l'Asahi d'être un organe de propagande. Elle exigeait des excuses avant que le journal cesse toute publication⁶⁵. Quelques mois plus tard, la revue *Voice* publiait un entretien entre Sakurai et Tahara Sōichirō, un autre journaliste ayant participé à la commission indépendante en charge d'éclairer les erreurs de l'Asahi. En réponse aux interrogations de Sakurai sur l'arrogance de l'Asahi et son refus de présenter des excuses, Tahara n'hésitait pas à déclarer que l'Asahi cherchait ainsi à protéger ses parts de marché face à son traditionnel rival,

⁶⁴ Rapport de la commission indépendante du quotidien *Asahi* (Asahi shimbun daisansha iinkai hōkoku), pp. 43-45.

⁶⁵ « Dites au monde que vous avez menti ! » (sekai nikyogi to hashhin se yo), *Sankei shimbun*, 6 septembre 2014.

le quotidien *Yomiuri*⁶⁶. Si certains ont voulu décrédibiliser le journal de la sorte, les discours conservateurs ont surtout mis l'accent sur la controverse du recrutement forcé, de façon à saper le rapport Coomaraswamy et la déclaration de Kōno.

Dans le numéro de novembre 2014 de *Chūō kōron*, Koike Yuriko⁶⁷, Watanabe Shū⁶⁸ et Hirabayashi Hiroshi⁶⁹ affirmaient que la rétractation de l'Asahi confortait les positions qu'ils défendaient depuis longtemps, à savoir qu'il n'y a pas eu de recrutement forcé par l'armée japonaise. Cela justifierait, selon eux, le fait que la déclaration de Kōno soit révisée. Mais la discussion va plus loin, et Hirabayashi suggère que le terme de coercition a été inséré par le Japon, non pas sur la base de faits et de preuves, mais en tant que jugement politique destiné à apaiser la situation. L'éventualité d'une coercition ne repose que sur les témoignages d'anciennes femmes de réconfort, qui n'ont pas été étayés ou qui auraient été téléguidés par le gouvernement sud-coréen⁷⁰.

Une rhétorique similaire se retrouve chez un des principaux détracteurs de l'Asahi, Nishioka Tsutomu : celui-ci a, dès les années 1990, exprimé ses doutes sur la véracité des écrits de Yoshida Seiji. Le retrait des articles de l'Asahi sont une victoire personnelle pour

⁶⁶ « Sakurai Yoshiko, Tahara Sōichirō, « L'Asahi est le vrai responsable des problèmes liés à l'histoire » (Asahi shimbun koso rekishi mondai no kagaisha), *Voice*, mars 2015.

⁶⁷ Parlementaire PLD, ancienne ministre de la Défense.

⁶⁸ Ancien journaliste au *Yomiuri*, désormais parlementaire du Parti démocrate japonais.

⁶⁹ Ancien fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères.

⁷⁰ Koike Yuriko, Watanabe Shū, Hirabayashi Hiroshi, Au cœur du débat, une nouvelle déclaration est-elle nécessaire ?, *Chūō kōron*, novembre 2014.

cet enseignant à l'université chrétienne de Tōkyō, qui s'est attaqué à l'usage du terme « esclave sexuelle » et donc au rapport Coomaraswamy. Il reproche d'abord à cette dernière de ne pas être une spécialiste d'histoire coréenne et d'avoir été dépendante de documents anglophones fournis par des ONG actives à Genève. Le rapport s'appuyant grandement sur l'ouvrage de George Hicks⁷¹, il critique la légitimité de celui-ci en assurant qu'il ne parle ni japonais ni coréen et qu'une Coréenne résidant au Japon lui aurait traduit la majorité de ses sources⁷². Il déclare alors que le contenu du rapport est fantaisiste, qu'il est le produit d'intrigues de militants japonais ayant manipulé la Commission des droits de l'homme pour imposer une vision de l'histoire rabaisant le Japon⁷³. Nishioka établit un parallèle avec les pratiques de la prostitution au Japon pour expliquer pourquoi il conteste l'utilisation du terme esclave sexuel. Les cas de prostitution féminine pour cause de pauvreté ou d'endettement sont nombreux et anciens au Japon. Dans de tels cas, il n'y a aucun droit de propriété du proxénète sur la prostituée, mais une relation contractuelle, la femme étant libérée de toute obligation une fois la dette remboursée ou un certain âge atteint. C'est à cette réalité que correspondrait, selon Nishioka, la situation des femmes de réconfort : des lieux où des jeunes femmes

étaient vendues pour échapper à la pauvreté et qu'elles pouvaient quitter une fois leur dette payée⁷⁴. Il poursuit en décrivant des stations de réconfort gérées par des proxénètes privés s'assurant de l'hygiène et où la police vérifiait qu'il n'y avait pas de jeunes filles recrutées de force⁷⁵.

Cette vision, qui exonère subrepticement l'armée japonaise de ses responsabilités, ignore toutefois les travaux attestant l'implication de l'armée, et passe sous silence le témoignage d'un ancien responsable médical de l'armée japonaise, qui fut en charge de l'hygiène des jeunes filles⁷⁶. Il insinue par ailleurs que le rapport Coomaraswamy a déformé ce qu'il considère comme la réalité car il avait besoin d'un exemple pour faire avancer la cause des femmes, ce que ne permettrait pas la « réalité » de femmes se prostituant pour échapper à la pauvreté⁷⁷. Il y aurait derrière ces déformations, en plus des militants agissant à Genève, la Corée du Nord. Celle-ci aurait ainsi soufflé à Coomaraswamy le nombre de 200 000 femmes de réconfort. Nishioka doute aussi du témoignage d'une ancienne femme de réconfort, rencontrée et citée par Coomaraswamy, Chong Ok-sun. Celle-ci étant originaire du Hamgyong du Sud, une région située au nord de la péninsule coréenne, il la présente comme une ancienne

⁷¹ George Hicks, *Comfort Women: sex slaves of Japanese imperial forces*, Chiang Mai, Silkworm Books, 1995, 265 p.

⁷² Nishioka Tsutomu, « L'origine du terme esclave sexuelle, les liens entre le rapport Coomaraswamy de l'ONU et le témoignage de Yoshida » (seidorei no hasshingen, kokuren kumarasuwami hōkoku to yoshida shōgen no kankei), *Seiron*, n° 514, novembre 2014.

⁷³ Nishioka Tsutomu, « Le péché originel de l'*Asahi*, pourquoi le Japon a-t-il été piégé par la fable du recrutement forcé des femmes de réconfort » (*Asahi shimbun no genzai, ianhu kyōsei renkō no kyōkō ni nihon ha naze torawaretaka*), *Seiron*, numéro spécial décembre 2014.

⁷⁴ Une analyse critiquée par Yoshimi Yoshiaki dans un article « Comment interpréter la déclaration de Hashimoto ? Considérations sur le problème des "femmes de réconfort" de l'armée japonaise » publié dans la revue *Sekai* en août 2013. Amélie Corbel en propose une traduction dans le numéro 31 de *Japan Analysis*.

⁷⁵ Nishioka Tsutomu, novembre 2014.

⁷⁶ David McNeill and Matsumoto Masayoshi, "If we don't face our past, we're bound to repeat the same mistakes. Japanese wartime medical orderly reports on army's role in maintaining 'comfort women' system", *The Asia-Pacific Journal*, vol. 12, issue 42 (1), octobre 2014.

⁷⁷ Nishioka Tsutomu, novembre 2014.

« femme de réconfort de Corée du Nord ». Affirmation fallacieuse car ce pays n'existait pas à l'époque des faits, et rien dans le rapport Comaraswamy n'indique que Chong en est originaire. De plus, il est précisé au début du texte que le rapporteur spécial de l'ONU n'a pu se rendre en Corée du Nord.

Dans la lignée de Nishioka, Shimada Yōichi, professeur à l'université municipale de Fukui, conteste lui aussi le terme d'esclave sexuelle et l'existence du recrutement forcé. Il utilise un rapport du bureau d'information militaire des États-Unis rédigé en octobre 1944 et relatant les interrogatoires de vingt femmes de réconfort coréennes capturées en Birmanie. Il fait une description complaisante des femmes de réconfort en citant de longs passages de ce rapport. Il ne s'agirait ainsi de « rien de plus que de prostituées » rattachées à l'armée pour le bénéfice des soldats et recrutées par des intermédiaires privés agissant avec duplicité. En tant que telles, elles auraient reçu un salaire qui leur permettait d'acheter de nombreux produits et d'avoir des loisirs, parfois en compagnie de soldats japonais. Elles avaient le droit de refuser des « clients », notamment ceux en état d'ébriété. Il serait donc insultant de qualifier ces femmes d'esclaves selon Shimada⁷⁸. Si le rapport américain mentionne effectivement des cas de mariage entre militaires et femmes de réconfort, l'usage du texte par Shimada apparaît malgré tout illusoire. Il est ainsi précisé que le « quasi-luxe » dans lequel elles vivaient en Birmanie était une exception. Il ignore aussi le surpeuplement des stations de réconfort et ce que cela laisse imaginer⁷⁹. Il est ainsi douteux que ce texte, rédigé à une époque où l'étendue de la

réalité des femmes de réconfort était encore méconnue, soit, comme le pense Shimada, « le plus utile pour protéger l'honneur du Japon et contrer les revendications coréennes ».

Dans une version plus outrancière, Yagi Hidetsugu de l'université Reitaku, affirme que le dossier des femmes de réconfort constitue une intrigue ourdie par des forces communistes auxquelles seraient venus se joindre des militants féministes et des partisans de la théorie du genre. La machination aurait été mise en œuvre à la fin des années 1980 : lorsque l'écroulement du bloc communiste a ébranlé la rhétorique des communistes, ceux-ci auraient répliqué par un discours dénonçant l'impérialisme japonais. L'objectif était de dissimuler les méfaits communistes, notamment le problème des kidnappings de Japonais par la Corée du Nord, pour transformer les victimes en coupables. L'objectif de Yagi est d'évincer des manuels scolaires les références aux femmes de réconfort car cela favorise une vision culpabilisante de l'histoire. La dénonciation des femmes de réconfort étant d'après Yagi un complot international relayé à l'intérieur par l'*Asahi*, le retrait des articles par ce journal offre l'occasion de réviser l'ensemble des programmes éducatifs.

Ces quelques textes sont des exemples représentatifs d'une campagne plus large à laquelle ont participé d'anciens journalistes de l'*Asahi*. Les propos qui y sont développés, révisionnistes voire négationnistes⁸⁰, sont l'émanation d'un projet politique que saisit l'expression de « guerre de l'histoire ».

Guerre de l'histoire et intérêt national

Dans un style plus mesuré, Kitaoka Shinichi,

⁷⁸ Shimada Yōichi, « Il n'y a pas eu de recrutement forcé, c'est indéniable et les documents de l'armée américaine le prouvent ! » (kyōsei renkō ha nakatta ha kakutei, beigin shiryō ga shōko da), *Seiron*, novembre 2014.

⁷⁹ Office of War Information, Japanese Prisoner of War Interrogation Report n°49, octobre 1944.

⁸⁰ Comme cette une du quotidien *Sankei* : « Nankin : il n'y avait personne donc il n'y a pas eu de massacre » (Nankin, hito oran ijō, gyakusatsu nai), *Sankei shinbun*, 15 février 2015.

président de l'université internationale du Japon, a publié un texte intitulé : « Au-delà du gouvernement, il y a le monde – dépasser le mode de pensée *sakoku*⁸¹ ». Il y pointe la responsabilité de l'*Asahi* et de ses journalistes et égratigne leurs intentions, certes louables, de défendre le peuple face au pouvoir. En critiquant inlassablement le gouvernement de la sorte, cela ne risquerait-il pas d'affaiblir la capacité d'action de ce dernier et la compétitivité internationale du pays ? Il faut prendre en considération ces réalités internationales, affirme-t-il, comprendre que, vu de l'extérieur, un gouvernement faible est perçu comme un signe de confusion ; des considérations purement internes ne bénéficient pas en dernière instance à la nation⁸². Ce texte soulève de nombreuses interrogations sur les relations entre ces leaders d'opinion et le pouvoir politique, notamment avec la présence d'Abe Shinzō au pouvoir. Le 5 mars 2007, pendant son premier mandat, celui-ci a en effet exprimé des doutes à l'endroit de la réalité des recrutements forcés lors d'une séance de questions à la Diète, dénonçant au passage l'*Asahi* et son usage du témoignage mensonger de Yoshida Seiji⁸³. Toujours lors de son premier mandat, il avait déclaré dans son discours de politique générale du 10 septembre 2007 vouloir « sortir du régime de l'après-guerre » en réformant de nombreux pans du système économique et politique de l'après-guerre, y compris la constitution et l'éducation. À propos de cette dernière, il a expliqué dans un livre que

l'enseignement de l'histoire devait valoriser la nation⁸⁴.

Cette convergence de vues a peut-être libéré les discours inquiets face aux développements de la question des femmes de réconfort, qui dépasse désormais le simple cadre bilatéral. En effet, depuis 2007, le champ de bataille s'est étendu aux États-Unis. Cette année-là, la Chambre des représentants a adopté une résolution non coercitive portée par un élu de Californie d'origine japonaise, Mike Honda. Le texte de la résolution qualifie les femmes de réconfort d'esclaves sexuelles et en fait un des pires cas de trafic humain du XX^e siècle. Elle enjoint le Japon à présenter des excuses officielles et à éduquer correctement ses jeunes générations⁸⁵. À la suite de la décision de justice considérant comme non constitutionnelle sa gestion des réparations envers les femmes de réconfort, le gouvernement sud-coréen développe des activités de lobbying auprès des instances de l'ONU à New-York et Genève⁸⁶. Les organisations citoyennes travaillant à l'obtention d'excuses officielles envers les femmes de réconfort ont-elles aussi étendu leur aire d'action. En décembre 2012, elles ont érigé une statue en face de l'ambassade du Japon à Séoul où elles se réunissent hebdomadairement pour commémorer leur millième semaine de combat⁸⁷. Cette initiative a fait des émules : en 2013, une effigie similaire a été placée dans un parc de la ville de Glendale en Californie à la demande du Korean American Forum of California, un groupe constitué à l'occasion de la résolution proposée par Mike Honda⁸⁸. En Australie, le

⁸¹ Sakoku (« pays enchaîné ») désigne la politique isolationniste du Japon menée par le gouvernement des Tokugawa entre 1641 et 1853.

⁸² Kitaoka Shinichi, « Au-delà du gouvernement il y a le monde – dépasser le mode de pensée *sakoku* » (seifu no mukō ni ha sekai ga aru – sakoku sikō zo dassuru toki), *Chūō kōron*, novembre 2014.

⁸³ 5 mars 2007, sangiin, yosan iinkai, *kokkai.ndl.go.jp*.

⁸⁴ Abe Shinzō, « *Devenir un beau pays* » (*utsukushī kuni e*), Tōkyō, Bunshun Shinsho, 2013, 254 p.

⁸⁵ Le texte de la résolution est consultable ici : <https://www.govtrack.us/congress/bills/110/hres121/text>.

⁸⁶ *Asahi shimbun*, 6 août 2014.

⁸⁷ *Ibid.*

⁸⁸ Le site internet de cette organisation est

Korean Committee of United Austral Korean-Chinese Alliance against Japanese War Crimes tente d'obtenir une décision similaire.

Pour les leaders d'opinion dont il a été question plus haut, ces initiatives sont la preuve d'une mobilisation internationale contre le Japon et relayée à l'intérieur du pays. Il s'agit d'une « guerre de l'histoire » dans laquelle le Japon doit s'engager pour laver son honneur. C'est ce que désirent Koike, Watanabe et Hirabayashi, qui appellent à la formulation d'un discours à même de transmettre, en anglais, la vision du Japon. Cette tâche nécessite la mobilisation de la nation avec à sa tête le Premier ministre Abe, le seul en mesure de faire entendre la voix du pays⁸⁹.

Plusieurs des leaders d'opinion dont il a été question ici, se sont réunis au sein d'un Comité pour les faits historiques⁹⁰, où l'on retrouve entre autre Sakurai Yoshiko. Leur objectif est de lutter contre la vision culpabilisante de l'histoire répandue par la Chine et la Corée du Sud en particulier, et relayée au Japon par des forces « gauchistes » désireuses d'affaiblir le pays. En rétablissant une vision « correcte » de l'histoire, ils veulent protéger l'intérêt national. Ce comité a publié dans le *Washington Post* du 14 juin 2007, un message payant intitulé « The facts » dans lequel il réfutait le terme d'esclave sexuelle au motif qu'aucun document historique confirmant le recrutement forcé n'a été trouvé⁹¹. Le site internet en anglais de ce comité, la Society for the Dissemination of Historical Facts, recense de nombreux articles promouvant leur vision. Parmi ceux-ci, un

kaforumca.org.

⁸⁹ Koike Yuriko, Watanabe Shū, Hirabayashi Hiroshi, *op. cit.*

⁹⁰ En japonais *Rekishi jijitsu iinkai*. Site internet : <http://www.ianfu.net/>.

⁹¹ Texte de ce message et noms des signataires (29 parlementaires du PLD et 13 du Parti démocrate) en ligne sur le site du Comité pour les faits historiques.

texte de Sugiyama Kōichi justifie l'initiative du Comité pour les faits historiques par le besoin de contrer la propagande chinoise qui se diffuse aux États-Unis⁹².

Les membres du comité espèrent renforcer la position du Japon face à une Chine et à une Corée du Sud soucieuses de marginaliser le Japon. Mais leurs intentions vont au-delà de ce projet de réaffirmation et fait écho à l'ambition d'Abe Shinzō de sortir du système de l'après-guerre. Ainsi, Shimpō Yūji, enseignant à l'université de Tsuru, affirme que, 70 ans après la fin des conflits, à un moment où la guerre de l'histoire ne fait que s'intensifier, il est impératif de réévaluer la Seconde Guerre mondiale. Ce réexamen doit servir à tirer le bilan de la démocratie de l'après-guerre avant de s'en extraire, grâce à une révision constitutionnelle, afin que le Japon ne reste pas une « semi-colonie⁹³ ». Pour cela, il faut surmonter l'opposition de « Japonais anti-Japonais » comme les qualifie Takahashi Shirō, professeur à l'université Meisei, créés selon lui par la politique américaine de démilitarisation des esprits. Les Américains auraient recruté des Japonais prêts à renier leur histoire et leur culture en échange de salaires élevés. Très influents dans les débats publics de l'après-guerre, ils auraient affaibli le Japon en favorisant une éducation qui rejette la culture traditionnelle et nie le rôle des genres au sein de la société⁹⁴.

⁹² « Facts are our only weapons », en ligne sur le site de la *Society for the Dissemination of Historical Facts* : <http://www.sdh-fact.com/>.

⁹³ Shimpō Yūji, « Mettre notre perception des 70 ans d'après-guerre à la base de nos actes » (*sengo nanajūnen no nishiki wo gendō no konpon ni*), *Sankei shimbun*, 7 janvier 2015.

⁹⁴ Takahashi Shirō, « Quand nous corrigerons l'erreur qui vise à rabaisser le Japon » (*nihon otoshimeta ayamari wo tadasu toki*), *Sankei shimbun*, 16 août 2014.

L'*Asahi* est évidemment visé par ces outrances, qui ont abouti à la constitution d'une Association nationale pour la réforme de l'*Asahi*, dirigée par Watanabe Shōichi, professeur émérite à l'université Sophia. Cette association a lancé une pétition pour formuler une plainte collective contre le quotidien⁹⁵. L'activisme de ces leaders d'opinion a déjà fait une victime, un ancien journaliste de l'*Asahi*, Uemura Takashi. Ce dernier est l'auteur d'un article paru le 11 août 1991 sur la base d'un témoignage d'une ancienne femme de réconfort. Il y relatait l'expérience de celle-ci, qui affirmait avoir été dupée et recrutée au titre du service du travail obligatoire avant d'être forcée à être femme de réconfort⁹⁶. Ce témoignage incrimine directement l'État japonais et nombreux sont ceux qui en ont attaqué la fiabilité. Les membres de l'Association ont ainsi affirmé qu'Uemura n'avait pas rencontré en personne l'ancienne femme de réconfort mais avait eu accès à un enregistrement ne lui permettant pas de poser des questions. C'est ensuite l'impartialité du journaliste qui a été mise en cause : celui-ci est en effet marié à la fille d'une militante très active dans le combat des femmes de réconfort. Ces commentateurs se sont enfin efforcés de discréditer le témoin en rappelant qu'elle avait fréquenté une école de Gisaeng, les courtisanes coréennes. Cette précision est absente de l'article de Uemura, car l'enregistrement n'en faisait pas mention, mais aussi, comme il s'en est justifié par la suite, parce que son éducation de courtisane ne signifiait en rien qu'elle ait accepté d'être

⁹⁵ En japonais : *Asahi shimbun wo tadasu kokumin kaigi*. Les textes de la pétition et de la plainte sont en ligne sur le site de cette association : <http://www.asahi-tadasukai.jp/>.

⁹⁶ Dans l'ensemble, la recherche historique japonaise n'a produit aucun document étayant la possibilité que ces femmes aient été recrutées au nom du *Teishintai*. Cependant, le site de l'Asian Women's Fund (<http://www.awf.or.jp/index.html>) comporte des témoignages qui indiquent que certaines ont été recrutées au nom de la loi de mobilisation générale.

femme de réconfort⁹⁷. Uemura a été l'objet d'une campagne d'attaques verbales dans laquelle s'est fortement impliqué Nishioka Tsutomu, inlassable critique d'Uemura depuis le début des années 1990. Cette campagne a dérapé avec la formulation de menaces à l'encontre de sa personne et de sa famille, mais aussi envers l'université qui l'employait en tant qu'enseignant⁹⁸. Destinataire de lettres de menace, cet établissement a mis fin au contrat d'Uemura par crainte de violences. Peut-être s'agit-il d'une mise en œuvre concrète du principe édicté par Nishioka Tsutomu : « la victoire dans la guerre de l'histoire commence par une défaite des ennemis de l'intérieur⁹⁹ » ?

Conclusion

Les paroles des hommes politiques sont souvent mises en avant par ceux qui critiquent la frange conservatrice japonaise et ses positions révisionnistes. Cet article s'est intéressé à l'existence d'une communauté de leaders d'opinion composées de nombreux enseignants travaillant pour la plupart dans des universités peu réputées, même si certains occupent des postes d'encadrement élevés. S'il a été question de ces personnes, c'est en partie parce que les milieux plus libéraux, sans rester cois, n'ont pas répliqué avec la même force aux attaques dont ils ont été la cible. Ce silence illustre, pour Hidaka Katsuyuki¹⁰⁰,

⁹⁷ *Asahi shimbun*, 6 août 2014.

⁹⁸ Uemura Takashi, « On m'appelle le journaliste faussaire des femmes de réconfort » (ianfu mondai netuzō kisha to yobarete), *Bungei shunjū*, janvier 2015.

⁹⁹ Nishioka Tsutomu, « Le péché originel de l'*Asahi*, pourquoi le Japon a-t-il été piégé par la fable du recrutement forcé des femmes de réconfort » (*Asahi shimbun no genzai, ianhu kyōsei renkō no kyōkō ni nihon ha naze torawaretaka*), *Seiron*, numéro spécial, décembre 2014.

¹⁰⁰ Enseignant à l'université Ritsumeikan. Hidaka Katsuyuki, « Why Asahi bashing reveals the weakness of the Japanese left », www.eastasiaforum.org.

la faiblesse des milieux de gauche, qui préfèrent observer un silence condescendant, alimentant ainsi une spirale négative. Une retenue que les milieux conservateurs ne se sont pas imposée, utilisant amplement les moyens à leur disposition, comme le quotidien *Sankei* et les périodiques conservateurs prêts à leur ouvrir leurs pages pour qu'ils y exposent leur vision de l'histoire. La débauche d'énergie des conservateurs témoigne d'une crispation autour des questions d'histoire et la volonté d'utiliser politiquement celle-ci.

Quels effets ces campagnes de critiques ont-elles pu avoir sur l'opinion publique et les autorités ? Dans les deux cas, une certaine mesure semble requise. D'abord, parce que les quotidiens nationaux sont en piètre posture dans la majorité des départements ruraux, où les quotidiens locaux plus progressistes arrivent en tête des ventes. À quelques exceptions près, seuls les lecteurs des départements très urbanisés privilégient les grands quotidiens nationaux, principalement le *Yomiuri*, et, même dans de tels cas, la part de marché de ces titres n'excède guère le tiers¹⁰¹. Les autorités sont les principaux allocutaires de ces discours, et la décision d'Abe Shinzō de procéder à un réexamen du processus de rédaction de la déclaration de Kōno¹⁰² est certainement un geste fait à leur endroit. Cela n'a toutefois pas abouti à une remise en question de ce texte, comme le désirent les leaders d'opinion conservateurs. Néanmoins, comme le cas d'Uemura Takashi le rappelle, ils n'ont pas été inoffensifs. Deux aspects formels de leurs discours apparaissent, à

ce titre, problématiques : les entretiens non contradictoires où les divers points de vue se complètent et se renforcent, et surtout l'identification *ad hominem* des discours opposés au leur. Sur le fond, ils promeuvent une vision de l'histoire où le Japon n'aurait pas à confronter ses jeunes générations au passé de leur pays, où l'histoire nationale pourrait être définie sans considération pour les pays voisins avec lesquels elle est partagée. Cette vision ancrée dans des valeurs nationalistes est l'inverse de celle promue par la Commission des droits de l'homme de l'ONU, pour laquelle la reconnaissance du tort fait aux femmes de réconfort relève d'un enjeu plus universel.

[org](#), 5 décembre 2014.

¹⁰¹ « Les quotidiens nationaux laminés en province » (chihō de wa boroboro no zenkokushi), *Shūkan tōyō keizai*, 11 octobre 2014.

¹⁰² Le texte de ce réexamen est consultable en ligne : http://www.kantei.go.jp/jp/kakugikettei/2014/_icsFiles/afieldfile/2014/06/20/20140620houkokus ho_2.pdf.



6. « Silver democracy » : la politique japonaise affectée par le vieillissement démographique

– XAVIER MELLET

Le vieillissement démographique est certainement l'enjeu principal auquel le Japon doit aujourd'hui faire face. Si le problème est commun à un nombre croissant de grandes démocraties (Allemagne, Italie et Corée du Sud en tête), le Japon est sans doute le pays le plus fortement atteint. Sa population a commencé à diminuer en 2010 et l'on envisage une perte de 10 millions d'habitants pour 2025. Le taux de fécondité est d'environ 1,3 enfant par femme, comme en Allemagne ou en Corée du Sud, contre 2 en France. Ce vieillissement a commencé à influencer négativement l'ensemble des grands domaines de la vie sociale que sont par exemple l'économie et la politique, et pose désormais un immense défi à la société japonaise. En dépit de son caractère stratégique, l'impact du phénomène sur le vote et, plus largement, sur la vie démocratique, intéresse moins les médias étrangers que l'évolution de l'économie et de la consommation. C'est à l'influence du problème démographique sur la politique que cet article est consacré.

Le phénomène est le produit d'une combinaison complexe de causes profondes et diverses, liées autant aux politiques publiques qu'aux relations entre les hommes et les femmes. En 1986, déjà, le chercheur Uchida Mitsuru inventa l'expression « silver

democracy » (*shirubā demokurashī*) pour qualifier ce problème alors en émergence, dans un livre sous-titré *La science politique d'une société à âge avancé*¹⁰³. L'expression a depuis fait du chemin. Des expressions telles « silver democracy » ou « silver politics » (*shirubā politikusu*) sont désormais devenues banales pour qualifier à la fois l'état actuel de la démocratie japonaise et ses perspectives d'évolution. Et, depuis quelques années, des solutions émergent et font l'objet de débats publics.

De telles expressions ont pris une tournure péjorative au Japon, et sont utilisées par des chercheurs autant que des journalistes, afin de décrire un état de déliquescence général de la structure politique du pays, affectée par le vieillissement de la population. Nous pouvons définir la « silver democracy » comme un cercle vicieux qui opère sur la démocratie représentative, définie de façon minimaliste comme un marché où des politiciens s'affrontent pour les votes de l'électorat¹⁰⁴. La domination exercée sur le processus politique par les groupes les plus âgés, au niveau de l'offre (les élus et les partis) comme de la demande (le corps électoral), n'incite pas les plus jeunes à participer et s'investir, de sorte que cette domination des plus âgés s'en trouve renforcée.

Nous verrons au cours de cet article comment le phénomène concerne de nombreux aspects du fonctionnement de la démocratie japonaise. Il modifie d'abord les caractéristiques socio-démographiques des électeurs qu'il faut convaincre, en renforçant le poids des tranches d'âge les plus avancées.

¹⁰³ Uchida Mitsuru, *Silver democracy. La science politique d'une société à âge avancé* (*Shirubā demokurashī. Kōrei shakai no seiji-gaku*), Yūhikaku, 1986.

¹⁰⁴ Définition classique de l'économiste Joseph Schumpeter : *Capitalism, Socialism and Democracy*, Routledge, 2003 (1943).

En conséquence, il modifie également la nature de leurs attentes, notamment la hiérarchie existant entre les problèmes publics, qui diffère selon les tranches d'âge. Enfin, cela influence les projets de politiques publiques que proposent les partis, davantage centrés sur les problèmes des anciens, ainsi que le comportement des entrepreneurs politiques chargés de les promouvoir. Après avoir effectué ce cadrage thématique de la « silver democracy », nous présenterons les solutions désormais envisagées.

La triple domination des électeurs âgés

Le vieillissement démographique influence en premier lieu la nature du peuple qu'il s'agit de représenter politiquement. La transition démographique que connaît le Japon va en effet triplement avantager la représentation politique des portions les plus âgées de la population au détriment des plus jeunes.

Premièrement, en strict nombre d'électeurs, les catégories les plus âgées occuperont la plus large portion du corps électoral¹⁰⁵. En 1955, les plus de 65 ans représentaient environ 5 % de la population et quelque 15 % en 1995 ; aujourd'hui, ils sont près de 27 %, et ils seront plus de 40 % en 2055¹⁰⁶. Cela pose un problème évident de financement des retraites (le Japon devrait atteindre vers 2035 le seuil d'un actif par inactif) et affecte simultanément la représentation politique. Leonard Schoppa estime que les plus de 65 ans représenteront la moitié des électeurs japonais inscrits aux alentours de 2050¹⁰⁷.

¹⁰⁵ Au Japon, le suffrage est universel et la majorité électorale fixée à 20 ans, ce qui porte le corps électoral à une population située en 100 et 104 millions d'inscrits, selon les élections.

¹⁰⁶ Takao Yasuo, « Aging and Political Participation in Japan. The Dankai Generation in a Political Swing », *Asian Survey*, vol. 49, n° 5, 2009, p. 855.

¹⁰⁷ Schoppa Leonard, « The Politics of Japan's Shifting Demographics », Intervention lors de

Deuxièmement, cet écart de population est accentué par la répartition de la représentation politique en fonction des territoires. Les circonscriptions rurales, où la population est en moyenne plus âgée, sont avantagées par rapport aux circonscriptions urbaines, vers lesquelles davantage de jeunes migrent à la recherche d'un emploi. Alexandra Harney compare ainsi la préfecture de Kochi, l'une des plus âgées du Japon (760 000 habitants et 3 élus à la Chambre basse) à celle de Chiba, l'une des plus jeunes (13 élus pour plus de 13 millions d'habitants). La première est surreprésentée par rapport à la seconde¹⁰⁸. Cette inégalité politique entre la ville et la campagne est une constante depuis que le Japon s'est doté d'un système électoral en 1890, et a servi à expliquer la domination quasi ininterrompue du PLD depuis 1955¹⁰⁹.

Enfin, et surtout, le taux de participation des différentes classes d'âge varie considérablement, achevant de donner aux plus âgés un rôle moteur. La majorité électorale au Japon est atteinte à 20 ans. Lors des élections législatives de décembre 2012, les électeurs dans leur soixantaine se sont mobilisés à 75,1 %, contre seulement 37,7 % pour ceux dans leur vingtaine¹¹⁰. Deux ans

la conférence, « Is Japan a Silver Democracy? Demographics, Politics, and Policy Choices for the 21st Century », *Brookings conference*, 3 décembre 2014.

¹⁰⁸ Harney Alexandra, « Japan's Silver Democracy. The Costs of Letting the Elderly Rule Politics », *Foreign Affairs*, 18 juillet 2013. Version anglaise : <http://www.foreignaffairs.com/articles/139589/alexandra-harney/japans-silver-democracy> ; version japonaise : <http://www.foreignaffairsj.co.jp/essay/201308/Harney.htm>.

¹⁰⁹ Bouissou Jean-Marie, *Le Japon depuis 1945*, Armand Colin, 1997.

¹¹⁰ Miyamoto Tarō, « Dépenser la 'silver democracy' » (Shirubādemokurashī o koete), *Chuo*, avril 2013 : <http://www.yomiuri.co.jp/adv/chuo/research/20130516.html>.

plus tard, aux élections de décembre 2014, les données officielles nous montrent que seuls 29,72 % des 20-24 ans sont allés voter, contre 72,16 % des 70-74 ans¹¹¹. Ainsi, les électeurs plus âgés votent environ deux fois plus que les plus jeunes. Non seulement les jeunes sont moins nombreux, mais de plus ils votent beaucoup moins, réduisant collectivement leurs chances de peser dans le débat public. En 2012, les 29,7 % des électeurs ayant plus de 65 ans ont au final constitué 33,2 % des électeurs ayant effectivement voté. Le poids électoral des anciens est par conséquent plus large que ce que les seules cohortes par tranches d'âges nous montrent. À titre de comparaison, l'enquête de participation électorale de l'Insee nous montre que cet écart est bien moins prégnant en France. Lors de la dernière élection présidentielle de 2012, 74,2 % des femmes et 70,7 % des hommes âgés de 18 à 24 ans sont allés voter au premier tour, contre 86,1 % des femmes et 89,5 % des hommes âgés de 65 à 74 ans¹¹².

Cette brève comparaison nous permet de constater l'abysmale absence des jeunes Japonais en ce qui concerne la participation électorale. Pourquoi donc les jeunes ne votent-ils pas ? Cette question très simple appelle une réponse complexe, tant ce problème est le fruit d'un ensemble d'éléments. Parmi les causes les plus évidentes figure le manque de connexions des jeunes avec les organisations politiques, syndicats ou partis, qui incitent traditionnellement l'électorat à se mobiliser. Plus de la moitié des jeunes Japonais déclarent ne soutenir aucun parti politique.

Les jeunes électeurs ne soutiennent pas nécessairement les partis supposés plus progressistes que la majorité PLD. Un sondage du *Yomiuri shimbun* daté de février 2015 nous montre que les jeunes soutiennent davantage le PLD que leurs aînés. Alors que pour l'ensemble de la population, le taux de soutien au PLD est de 42 %, et celui au PDJ de 11 % ; ces taux sont de 52 % et 9 % chez les vingtenaires et les trentenaires¹¹³. Ainsi, si les jeunes Français votent davantage que les jeunes Japonais, et également davantage en faveur des partis dits progressistes, les jeunes Japonais ne diffèrent pas nécessairement de leurs aînés. Simplement, ils ne votent pas.

À l'inverse, ce sont les plus âgés qui constituent, au-delà du vote, l'échantillon de population le plus actif politiquement. Ils disposent généralement d'un meilleur confort matériel et de plus de temps libre que leurs cadets, et sont davantage intéressés par la vie de la collectivité. Ils constituent surtout la très large majorité des membres des associations de soutien aux hommes politiques dans les circonscriptions (*koenkai*), institutions développées dans l'après-guerre pour structurer politiquement le corps électoral au niveau local¹¹⁴.

¹¹¹ « Tâtonnement des partis quant à une réduction de la majorité électorale à 18 ans » ([Sukyanā] senkyo nenrei hikisage e '18-sai yūkensha' kakutō tesaguri), *Yomiuri shimbun*, 6 mars 2015.

¹¹² http://www.injep.fr/IMG/pdf/FR28_Vote.pdf.

¹¹³ « Tâtonnement des partis quant à une réduction de la majorité électorale à 18 ans », *op. cit.*

¹¹⁴ Bouissou Jean-Marie, « Le clientélisme organisé dans une démocratie moderne. Le cas des *koenkai* japonaises », in Briquet Jean-Louis et Sawicki Frédéric (dir.), *Le clientélisme politique dans les sociétés contemporaines*, Presses universitaires de France, 1998.

Modifications futures de l'âge moyen et de l'âge médian¹¹⁵

	Âge moyen			Âge médian		
	Population totale	Electeurs inscrits	Electeurs actifs	Population totale	Electeurs inscrits	Electeurs actifs
2010	45	53	56	45	53	57
2020	48	55	58	49	54	59
2030	50	57	60	53	57	60
2040	52	59	62	54	60	63
2050	53	60	62	55	61	64
2060	55	61	63	58	62	65

Priorité à la conservation

Ces caractéristiques tendent à créer un biais favorable aux personnes les plus âgées, au détriment des plus jeunes, moins nombreux et moins investis dans la sphère publique. Cela affecte la nature des problèmes publics. Une étude du National Institute for Research Advancement (NIRA) nous montre que les plus âgés n'effectuent globalement pas la même hiérarchisation des problèmes publics que leurs cadets. Ainsi, lors des élections de la Chambre haute de 2010 (tableau ci-dessous), les plus de 60 ans ont tendu à accorder plus d'importance aux questions de soin et de santé, ainsi qu'au système des retraites, qu'ils souhaitent préserver. En comparaison avec les plus jeunes catégories, ils se sont moins intéressés au dynamisme économique, à l'éducation ainsi qu'aux mesures à prendre pour lutter contre la baisse de la natalité. Cette hiérarchisation, bien que grossière, nous donne des indices quant à la difficulté que rencontrent les hommes politiques pour

contenter ces attentes tout en travaillant à résoudre les problèmes économiques et démographiques.

La primauté accordée à la conservation semble peser sur le système de sécurité sociale japonais et empêcher une réforme en faveur des plus jeunes. Miyamoto Tarō estime que le système de sécurité sociale est le principal responsable de la « silver democracy »¹¹⁶. Contrairement aux pays européens, l'État japonais a développé un système de protection sociale indirect basé sur les grandes entreprises. Ce sont elles qui assuraient l'accès aux familles à l'emploi et à la sécurité sociale¹¹⁷. En conséquence, la protection est bien plus avantageuse pour les « employés à vie » des grandes entreprises que pour les intérimaires ou autres contrats courts. Les personnes les plus âgées, dont la carrière professionnelle s'est réalisée avant la hausse de la précarité survenue à partir des

¹¹⁵ Yashiro Naohiro, Shimasawa Manabu et Toyoda Nao, « Surmonter les conflits intergénérationnels sur le système de sécurité sociale. Au-delà de la silver democracy » (Shakai hoshō seido o tsūjita sedai-kan rigai tairitsu no kokufuku. Shirubā minshu shugi o koete), *NIRA monography series*, juillet 2012.

¹¹⁶ Miyamoto Tarō, « Dépasser la 'silver democracy' », *op. cit.*

¹¹⁷ J.-M. Bouissou a décrit ce système comme une « protection sociale indirecte généralisée ». Bouissou Jean-Marie, *Quand les sumos apprennent à danser. La fin du modèle japonais*, Fayard, 2003.

années 1990, ont ainsi le plus grand intérêt à préserver un système qui peine aujourd’hui à garantir une protection optimale pour les nouveaux entrants sur le marché du travail.

Hiérarchie des problèmes publics par catégorie d’âge lors des élections de la Chambre haute de 2010¹¹⁸

	20 à 30 ans	40 à 50 ans	Plus de 60 ans
1	Économie et emploi	Économie et emploi	Santé et soins
2	Problème des impôts	Problème des retraites	Problème des retraites
3	Santé et soins	Problème des impôts	Économie et emploi
4	État du gouvernement	Santé et soins	Problème des impôts
5	<i>Mesures contre la dénatalité</i>	Réforme des finances	Réforme des finances
6	Problème des retraites	État du gouvernement	Les prix
7	Financement politique	Financement politique	Financement politique
8	Réforme des finances	<i>Mesures contre la dénatalité</i>	État du gouvernement
9	Problème d’éducation	Problème d’éducation	<i>Mesures contre la dénatalité</i>
10	Inégalités de revenu	Inégalités de revenu	Réforme administrative

Agissant sur la hiérarchisation des problèmes publics, la prédominance des électeurs les plus âgés est en retour susceptible d’affecter le contenu des programmes politiques proposés par les différents partis lors des élections. Il semble évidemment bien compliqué d’établir une stricte relation causale entre les deux phénomènes. Notons toutefois que les messages tournés vers la conservation sont susceptibles d’apporter de substantiels gains en nombre de voix. L’exemple le plus archétypal en est la campagne menée lors des élections législatives 2009 par le PLD d’Asō Tarō. En dépit de la défaite « historique » face à l’adversaire démocrate, le Premier ministre de l’époque a su remonter progressivement dans

les intentions de vote et limiter les dégâts, en centrant son message sur la « protection du Japon ». « C’est le Parti libéral-démocrate qui protège le Japon. C’est aussi le Parti libéral-démocrate qui protège la vie de tous. Et, c’est le gouvernement de coalition PLD-Kōmeitō qui va développer et accroître le futur du Japon ! »¹¹⁹.

¹¹⁹ « Choix de gouvernement, jour de vote. Le point sur l’opinion générale » (Seiken sentaku, kyō tōhyō sō senkyo, mimei made ni taisei hanmei), *Asahi shimbun*, 30 août 2009. « Nihon o mamoru no wa jiyūminshutō. Minasan hō no kurashi o mamoru no mo jiyūminshutō. Soshite, Nihon no mirai o sarani seichō sa sete, yori hatten sa sete iku no wa jikō renritsu seikenda ».

¹¹⁸ Yashiro Naohiro, Shimasawa Manabu et Toyoda Nao, *op. cit.*

Le problème ne concerne pas uniquement la nature des programmes. Le personnel politique lui-même incarne la « silver politics » en étant en moyenne plus âgé que la population. Yoshida Tōru nous informe ainsi que la moyenne d'âge des parlementaires atteint 58 ans, celle des gouverneurs de département 59 ans, alors que la moyenne d'âge de la population totale ne dépasse pas 45 ans¹²⁰. En plus d'un âge avancé, la classe politique japonaise se distingue aussi par un phénomène de succession héréditaire. Environ la moitié des parlementaires, selon les élections, ont hérité du siège de leurs parents ou grands-parents. Le Premier ministre Abe Shinzō appartient notamment à une ancienne famille politique, et son grand-père, Kishi Nobusuke, était Premier ministre entre 1957 et 1960. Son ministre des Finances et ancien Premier ministre, Asō Tarō, est aussi petit-fils d'un ancien Premier ministre, Yoshida Shigeru (plusieurs mandats entre 1946 et 1954). Ce phénomène endémique de reproduction des élites et de domination de personnes âgées contribue à la mise à l'écart de la jeunesse.

Les solutions envisagées

Lors des dernières élections générales de décembre 2014, la presse faisait le constat du désintérêt des partis envers les jeunes électeurs¹²¹. Pourtant, ces formations commencent à témoigner leur volonté d'attirer à eux les jeunes citoyens, notamment afin d'assurer le renouvellement de leur personnel¹²². Leurs projets de campagne en décembre dernier ont inclus des appels à

lutter contre la mise à l'écart des jeunes. Par exemple, le Parti démocrate du Japon (PDJ) entendait « briser la chaîne de pauvreté de génération en génération », et le PLD voulait que « tous les jeunes, qui portent l'avenir du pays, puissent trouver le travail qu'ils souhaitent »¹²³. Ce type de message n'a pas rencontré, pour le moment, le succès escompté auprès d'un jeune électorat qui s'est massivement abstenu.

Au-delà des incantations programmatiques, les partis commencent à agir en direction des plus jeunes. Ils essaient d'abord de les intéresser à la politique en développant leurs plates-formes de communication en ligne, domaine où les partis japonais sont en retard en comparaison avec leurs homologues européens ou américains, notamment en raison d'une loi électorale très contraignante à l'endroit du marketing politique en et hors période électorale. Okada Katsuya, président du PDJ, a par exemple fait le constat d'une difficulté pour les partis d'accéder à l'électorat le plus jeune. Par ailleurs, le Parti de la restauration (*ishin no tō*) créé par le maire d'Osaka Hashimoto Tōru a, par l'intermédiaire de son chef Eda Kenji, annoncé vouloir soutenir financièrement ses plus jeunes candidats lors des campagnes électorales, en mettant à disposition 300 000 yens supplémentaires pour chaque candidat dans la vingtaine, lors des élections locales d'avril 2015. Un moyen habile de témoigner de l'intérêt pour cet électorat que les partis cherchent peu à séduire¹²⁴.

En dehors du simple rapprochement entre les partis politiques et les jeunes électeurs, par la communication politique ou les candidatures aux élections, d'autres solutions commencent

¹²⁰ Yoshida Tōru, « Rompre avec la 'silver democracy' », *op. cit.*

¹²¹ « Les partis politiques ne parlent pas du futur pour les jeunes » (Shasetsu – Shūin-sen koko o tou wakamono no tame ni mirai o kataranai kakutō), *Mainichi shimbun*, 13 décembre 2014.

¹²² « Tâtonnement des partis quant à une réduction de la majorité électorale à 18 ans », *op. cit.*

¹²³ « Les partis politiques ne parlent pas du futur pour les jeunes », *op. cit.*

¹²⁴ « Tâtonnement des partis quant à une réduction de la majorité électorale à 18 ans », *op. cit.*

depuis quelques années à être envisagées. Re:Vision Japan, une association rassemblant des étudiants et des universitaires, milite par exemple pour un abaissement de la majorité électorale de 20 à 18 ans, afin d'accroître le poids des jeunes dans le total de la population¹²⁵. Avant la dissolution de novembre 2014, sept partis s'étaient associés pour soumettre à la Diète une modification de la loi électorale allant dans ce sens¹²⁶. Aujourd'hui, cette question est de nouveau posée. Or, il est déjà évident que, si cette mesure fait de plus en plus consensus, elle ne sera pas suffisante pour combler l'écart abyssal de représentation selon les générations. Le *Nikkei shimbun* notait ironiquement qu'il faudrait abaisser l'âge de voter à 0¹²⁷. Accorder un coefficient aux électeurs ayant des enfants est aussi une solution envisagée, selon l'idée proposée initialement en 1986 par le démographe Paul Demery¹²⁸. Cela pourrait avoir le double mérite de valoriser les jeunes dans le processus électoral et d'encourager (modestement) les adultes à avoir des enfants. Toutefois, cette solution ne semble pas sérieuse en raison de la rupture induite avec le principe d'égalité démocratique (un vote par électeur), et car elle ne permettrait pas de prendre directement en compte l'intérêt des jeunes populations, autrement que par la représentation de leurs parents. Une réforme politique devrait par ailleurs rééquilibrer les écarts de représentation entre les circonscriptions rurales et âgées et les circonscriptions urbaines et jeunes.

Cependant, ces quelques propositions ne sauraient enrayer durablement le déclin démographique du Japon, ni même le

désintérêt des jeunes populations envers la chose publique. La démocratie japonaise est d'un côté dominée par les électeurs les plus âgés, de l'autre par les politiciens les plus âgés. Trouver des solutions adaptées à l'ampleur du problème paraît bien difficile tant les aînés sont au centre du marché politique, aussi bien du côté de l'offre que de la demande. Des efforts d'éducation civique dans les écoles pourraient faire en sorte que les jeunes japonais aient une meilleure connaissance de leurs institutions et des enjeux politiques, ce qui pourrait les inciter à voter une fois majeurs. De surcroît, la « silver democracy » ne semble pas se combattre en priorité sur le terrain politique, tant elle nécessite des efforts pour lutter contre le vieillissement de la population, matrice générale du problème. Cela implique de faciliter les conditions de procréation, donc de repenser aussi bien les politiques publiques de natalité que le rapport général entre les hommes et les femmes au sein du couple et de l'institution du mariage.

¹²⁵ *Ibidem*. L'association « Re:Vision Japan » : <http://revisionjapan.com/>.

¹²⁶ « Les partis politiques ne parlent pas du futur pour les jeunes », *op. cit.*

¹²⁷ « Is it time to lower the voting age to 0? », *Nikkei Weekly*, 15 juillet 2013.

¹²⁸ *Ibidem*.

Ont contribué à ce numéro :

Sophie Buhnik est géographe et urbaniste, doctorante à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne au sein de l'équipe CRIA (UMR 8504 Géographie-cités).

Antonin Francesch est diplômé d'un master II en relations internationales spécialité Japonais à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales.

Arnaud Grivaud est doctorant à l'Université Paris Diderot et réalise une thèse sur la réorganisation du pouvoir politique et de la haute fonction publique au Japon des années 90 à nos jours.

Thomas Jouannès est diplômé de l'INALCO et titulaire d'un master en relations internationales à l'Université Lyon 3 Jean Moulin.

Xavier Mellet est titulaire du master de recherche en politique comparée de Sciences Po. Il poursuit depuis 2010 une thèse intitulée « La composition médiatique des populismes. Une comparaison France-Japon », au Centre d'Études et de Recherches Internationales (CERI-Sciences Po.) sous la direction de Dominique Boullier.

Nicolas Morishita est diplômé d'un master de l'INALCO en japonais et poursuit désormais un doctorat de géographie à l'Université Lyon 2.

La revue *Japan Analysis - La Lettre du Japon* s'est imposée depuis plusieurs années comme un bulletin d'information unique des débats de politique, d'économie et de sécurité qui traversent la société et le monde politique japonais, en les situant dans leur contexte national et leur arrière-plan historique. En dépassant le cadre de l'actualité quotidienne pour identifier les tendances nouvelles, la revue met à la disposition de ses lecteurs un instrument de réflexion sur les mutations importantes, souvent mal connues, de la troisième économie mondiale.

Des analyses de l'actualité s'accompagnent de transcriptions d'articles de publications académiques japonaises d'horizons variés et présentant la diversité des points de vue et des débats en cours au Japon. S'appuyant sur des sources japonaises, *Japan Analysis* s'efforce ainsi d'offrir aux Français la vision japonaise du Japon.

RÉDACTION

Sophie Buhnik, CRIA, UMR Géographies-cites, Université Paris 1

Antonin Francesch

Arnaud Grivaud, Université Paris Diderot

Thomas Jouannès

Xavier Mellet, CERI/Sciences Po

Nicolas Morishita, Université Lyon 2

PRODUCTION

Revue fondée par Guibourg Delamotte (2004)

Supervision éditoriale et encadrement : Guibourg Delamotte

Direction éditoriale : Sophie Buhnik

Relecture des traductions japonaises : Akira Hattori

Secrétaire de rédaction (relecture) : Olivier Bosc

Secrétaire de rédaction (mise en page) : Rozenn Jouannigot

COMMANDES ET ABONNEMENTS

Version brochée :

abonnement 4 numéros par an : 54 €

commande par numéro : 18 € (jusqu'au n°15)

Version électronique sur notre site (archives depuis 2005) :

www.centreasia.eu/publications/japan-analysis

© Asia Centre

71 boulevard Raspail

75006 Paris - France

www.centreasia.eu

japananalysis@centreasia.eu

ISSN : 2266- 5501